

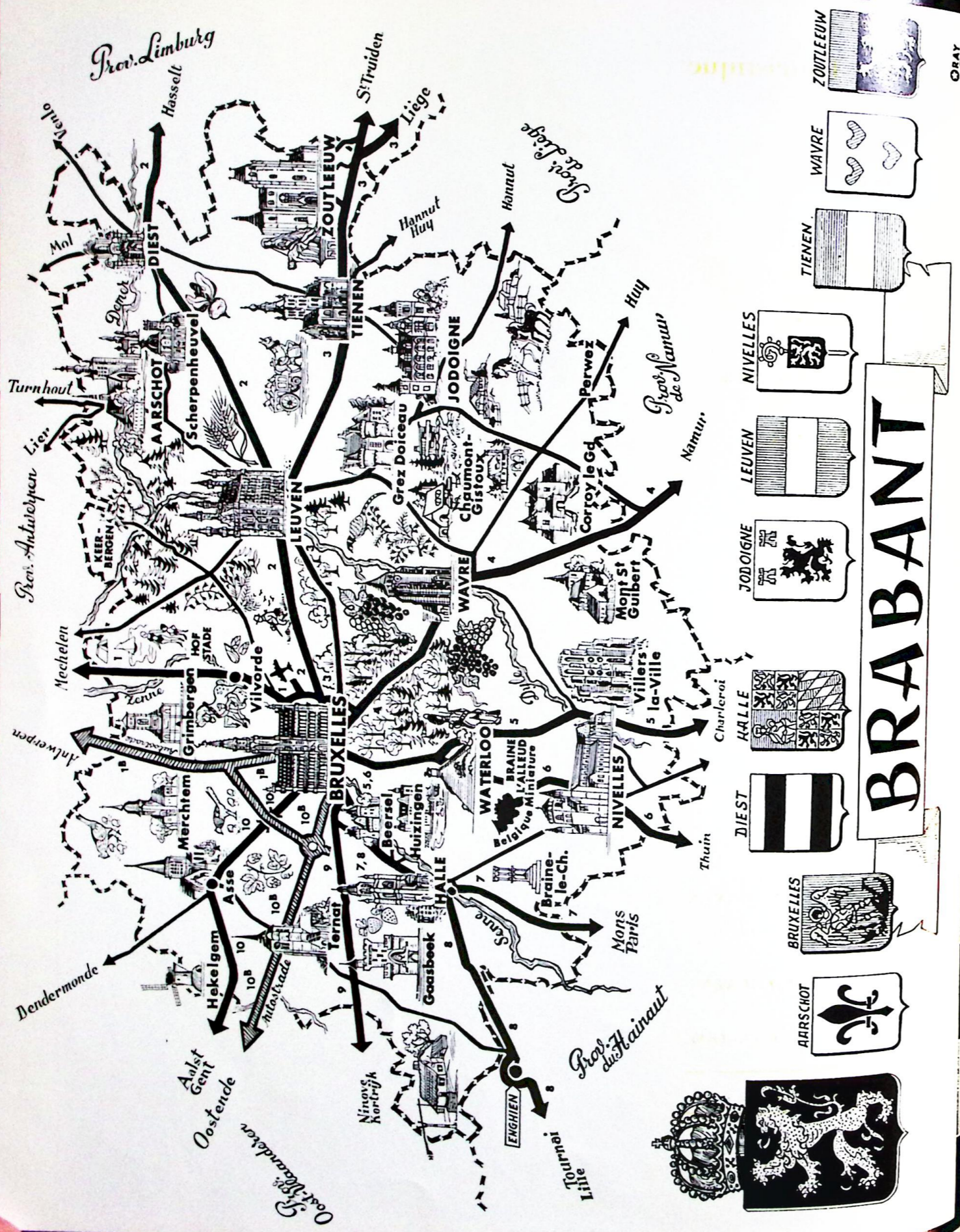
86 1/5



Brabant

MAI 1961 • N° 5 • MENSUEL

MAI 1961 • N° 5 • MENSUEL



Fédération Touristique de la Province de Brabant

A.S.B.L.
4, RUE SAINT-JEAN
BRUXELLES 1
TEL. 13 07 50
PRIX DU NUMERO : 10 F
ABONNEMENT : 80 F
C.C.P. 3857.76
Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

SOMMAIRE

- Quand Bruxelles fêtait le 50^{me} anniversaire de son Indépendance,
G. WINTERBEEK
- Bruxelles, ma ville,
G. C. HEMELEERS
- L'Opération Ambiorix en Brabant,
M. MARIEN
- Les Quatre Fils Aymon,
M. VANDERMAESBRUGGE
- Les Troisièmes Journées d'Etudes des Fédérations touristiques et des Syndicats d'initiative,
Y. BOYEN
- Nos Métiers d'Art,
M.-A. DUWAERTS
- Midis et Soirées du Tourisme,
Y. BOYEN
- Exposition régionale à Leefdaal,
P. LAURENT
- Nos mots croisés
FRANÇOISE
- D'bier et de demain,

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

NOTRE COUVERTURE :
Un verger en fleurs; tel se présente notre nouveau dépliant « Au-delà de la Nationale 3 ».

EDITORIAL

NOS DOCUMENTS TOURISTIQUES

TOUS CEUX qui suivent nos activités ont pu constater le soin tout particulier que nous apportons à la réalisation de nos dépliants et itinéraires touristiques.

L'an dernier, notre document « Connaissez-vous la 430 ? » a rencontré auprès des touristes le succès qu'il méritait.

Poursuivant dans cette voie, nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs la sortie de presse, dans le courant du mois de mai, d'un nouveau dépliant du même type « Au-delà de la Nationale 3 » qui vous invite à vous rendre vers le Nord, en partant de Louvain en direction de Keerbergen, pour gagner ensuite Aarschot, Diest et sa plage si attractive et terminer enfin par Léau, Hakendover et Tirlemont. Bien entendu, ce dépliant est bien plus détaillé et ce n'est pas la trop sommaire énumération de quelques villes prises au hasard dans cette région si riche de notre Brabant qui pourra vous donner une idée des surprises agréables qui vous attendent.

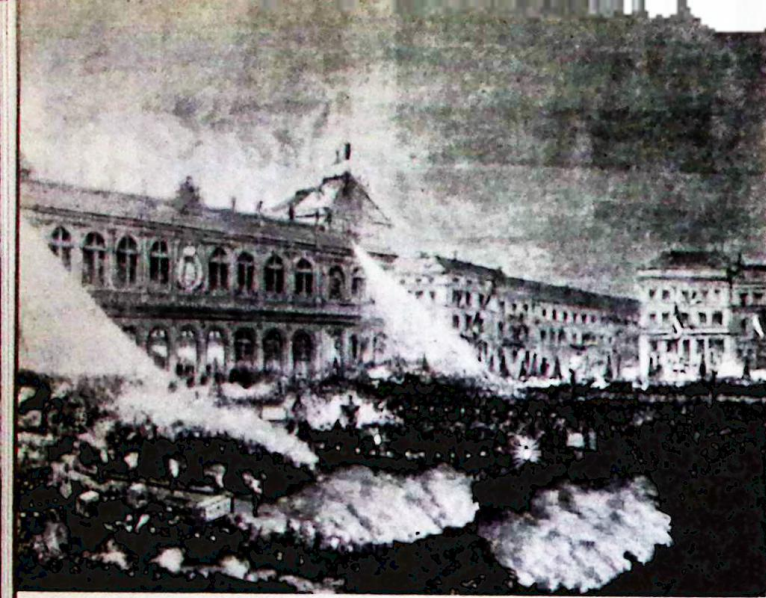
Ce nouvel itinéraire, long de 200 km environ, réalisé pour vous, nous sommes certains que vous l'adopterez et que vous nous en remercirez.

Et puisque nous parlons itinéraire, nous avons également une heureuse nouvelle à vous apprendre : la réédition de nos 31 itinéraires touristiques à travers toute notre Province. Présentés d'une toute autre manière, en feuillets volants réunis dans une pochette, ils seront, demain, l'inséparable compagnon de vos multiples randonnées, que vous vous devez de posséder. Cette pochette d'itinéraires qui vous procurera des buts de promenades aussi bien en été qu'en hiver verra le jour à la fin du mois de mai. Elle sera vendue au prix dérisoire de 20 F pour nos membres et de 25 F pour les non-affiliés à la Fédération.

Enfin, voulant couronner notre « Opération Moulins », le Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province a décidé d'éditionner avec notre collaboration, une splendide brochure de plus de 300 pages consacrée à l'histoire des moulins à vent et à eau du Brabant. Ainsi, si vous êtes curieux, vous pourrez, grâce à ce précieux volume, retrouver tous les moulins à vent et à eau encore en vie et vous serez étonnés d'apprendre qu'il subsiste à ce jour 47 moulins à vent et 123 moulins à eau. Signalons au passage que cette magnifique étude renferme une précieuse carte vous donnant la situation de tous les moulins à vent et à eau en Brabant. C'est vous dire que cet ouvrage, lui aussi, vous procurera des buts innombrables d'agréables et pittoresques promenades pour vos week-ends. Il sera vendu au prix de 50 F, réduit à 40 F pour les abonnés de la revue « Le Folklore Brabançon » et les membres de la Fédération touristique. Il sera disponible à notre bureau d'accueil dès le mois de mai.

Ceci dit, notre beau et riche Brabant vous attend.

Maurice-Alfred DUWAERTS.



La place des Nations (future place Rogier)
dans la soirée du 19 mai 1880.



BRUXELLES.

Rue de la Loi
au moment de l'Exposition Nationale.

Quand Bruxelles fêtait le

50^e ANNIVERSAIRE DE SON INDÉPENDANCE

JANVIER 1880. Dans l'enthousiasme qui est le propre des nations jeunes que la sclérose n'a pas encore atteintes, la Belgique se prépare à fêter le 50^e anniversaire de son indépendance. Depuis qu'en septembre 1830 elle a bouté le Hollandais hors de son territoire, elle a connu cinquante années de paix et de prospérité au milieu des crises politiques qui ont sévi autour d'elle et auxquelles, miraculeusement, elle a échappé. Elle a également connu le respect et la confiance à l'extérieur, si bien qu'elle est en droit d'affirmer qu'elle se prépare à fêter, non seulement son passé vieux d'un demi-siècle seulement, mais aussi son avenir. Un avenir qui s'annonce sous les meilleurs auspices qui soient.

Au cœur même de la nation, Bruxelles entend donner le ton. L'importance des solennités patriotiques prévues dépassera en grandeur et en faste tout ce que la capitale connut de semblable auparavant.

★

Première manifestation prévue, l'exposition nationale. Voici comment Lucien Solvay annonce cette occasion unique qui s'offre à la Belgique de montrer ce qu'elle peut faire, dans toutes les sphères de l'activité humaine : « L'Exposition, qui aura lieu sur l'emplacement de l'ancien champ de manœuvres, réunira tout ce que notre industrie, notre commerce et, en

grande partie, notre art national ont produit depuis 1830. Elle aura, pour se loger, non seulement les deux grands pavillons définitifs du Palais que l'on achève en ce moment, mais aussi des constructions provisoires dont la superficie s'étend presque chaque jour davantage. Ce que seront le Palais et ses deux pavillons, il est facile, dès à présent, de se le figurer. Ces derniers doivent être reliés, par une colonnade semi-circulaire, à un vaste portique formant arc-de-triomphe, surmonté d'un groupe colossal. Ce portique dominera la plaine entière et pourra être vu dans toute la longueur de la rue de la Loi. Son arcade centrale aura une largeur égale à celle de la rue du Trône et une hauteur double, ce qui peut donner une idée de ses dimensions colossales. (...) Quant aux concerts, ils ne manqueront pas, si l'on en juge par le nombre considérable de sociétés d'harmonie et de fanfares qui se proposent de venir fêter à Bruxelles, de tous les points de la Belgique, le cinquantenaire de notre indépendance. D'autres distractions, mais celles-là absolument privées, foisonneront aux abords de l'Exposition. Il y aura des spectacles divers,

des panoramas et un ballon captif, qui emportera dans les airs les Sarah Bernhardt du moment. On n'aura pas le temps de s'ennuyer, comme on le voit. »

Et les frais ? On les évalue, au départ, à 1.200.000 francs. Et le même Lucien Solvay de conclure : « La dépense serait double que, bien certainement, personne ne songerait à se plaindre ni à trouver que c'est payer trop cher un plaisir si glorieux. »

Heureux temps !

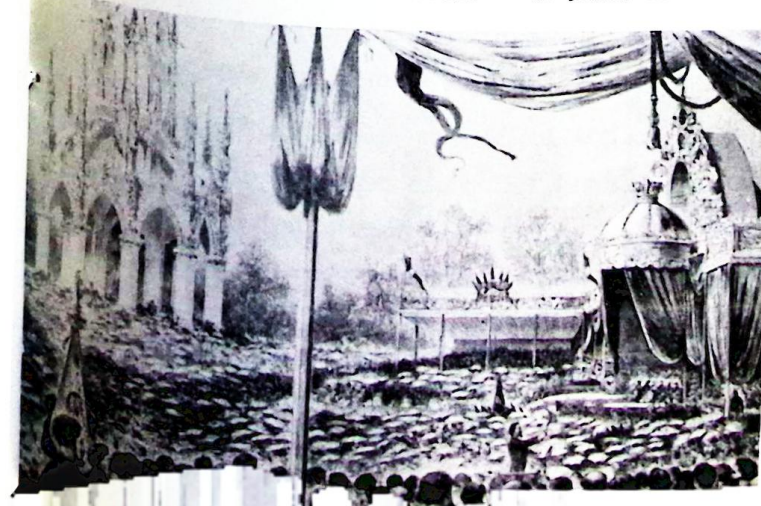
★

En prélude aux festivités qui s'annoncent, et tandis que les travaux du Palais du Cinquantenaire sont en voie d'achèvement, les chanteurs viennois du « Wiener Männergezang-Verein » s'en viennent donner une aubade à leur archiduc Rodolphe, fiancé depuis peu à la princesse Stéphanie, fille de Léopold II.

En présence du Roi, de la Reine et des jeunes fiancés, de nombreux concerts ont lieu dans la capitale, au château de Laeken, au Théâtre de

BRUXELLES.

La cérémonie d'inauguration du monument de
Léopold I^{er} à Laeken — 21 juillet 1880.



Revue de la Garde civique et de l'armée le 18 juillet 1880.
Défilé devant le Palais du Roi.





BRUXELLES.

Façade du nouveau Palais des Beaux-Arts, rue de la Royence.



BRUXELLES.

Vue intérieure du Palais des Beaux-Arts.



BRUXELLES.
Le boulevard Anspach en 1880.
Dans le fond, le temple des Augustins.

la Monnaie et un cortège fameux qui prendra son départ à la place des Nations (place Rogier), traversera toute la ville à la lumière des lampions et des flambeaux. Comme le remarque un chroniqueur de l'époque : « Il y a quelque quatre-vingt-dix ans, nos pères chassaient les Autrichiens à coups de fusil. Leurs petits-fils nous reviennent aujourd'hui et nous les recevons à bras ouverts ! »

C'est cela, le progrès !

★

Et c'est le grand jour. Le 16 juin 1880, le roi Léopold II, entouré de toute la famille royale, inaugure l'Exposition Nationale au milieu d'une assistance énorme accourue de tous les points du royaume et de l'étranger.

Dès l'aube, la capitale s'est parée de ses plus beaux atours. La décoration est générale; les trois couleurs flottent fièrement à chaque façade. Au drapeau national, se mêle le drapeau autrichien. La riche et gracieuse décoration de la rue de la Loi couvre la foule d'une voûte tricolore. Les revers s'ornent aussi des couleurs nationales, et le tout Bruxelles, joyeux et exubérant, se trouve dans la rue. Vers 11 heures, on se dirige, en rangs serrés, vers la plaine des manœuvres. Toute la nuit, on a travaillé à la lumière électrique car la besogne n'est pas entièrement achevée.

A partir de midi, c'est la cohue. Deux haies compactes bordent toutes les grandes artères par où doit passer le défilé des invités de marque. Aux abords de l'Exposition, on n'avance plus qu'à grand'peine et les cabaretiers ne savent plus où donner de la tête.

A 1 h. 45, une salve d'artillerie annonce le début de la solennité. Un reflux se produit dans la foule massée le long de la rue de la Loi. La famille royale arrive. Des détachements de guides forment l'escorte. Le Roi et la Reine, le comte et la comtesse de Flandre occupent la première voiture de grand gala, attelée de quatre chevaux à la Daumont. Le cortège passe rapidement et l'on note, avec regret, l'absence de la princesse Stéphanie.

A l'intérieur de l'enceinte, c'est bien autre chose. On attend avec impatience l'arrivée du Roi qui doit déclencher le mécanisme des cérémonies. Soudain un remous suivi de vigoureux applaudissements : la foule ovationne Charles Rogier, le héros de 1830. On aperçoit de loin la luxuriante couronne de ses cheveux blancs.

Enfin, voici la famille royale. Le bourgmestre de Bruxelles reçoit les illustres personnages qui prennent place sur l'estrade et c'est l'échange habituel de discours officiels.

La Reine porte une robe de satin ophélie, garnie de velours héliotrope, avec dentelles; chapeau en fleurs de lilas.

Sitôt les discours terminés, le maître Peter Benoît, saisit sa baguette et s'apprête à diriger une armée musicale : 12 trompettes thébaines, 20 tambours militaires, 360 artistes, harmonie et musique des grenadiers, 250 ténors, 250 jeunes filles et enfants soprano, 8 timbales, 2 grosses caisses, triangles, cymbales, musique des carabiniers, 250 basses, 250 jeunes filles et garçons alto. L'œuvre est grandiose et émouvante et bien à la mesure de la solennité exceptionnelle. Quand la cantate est terminée, une folle ovation est faite au compositeur. La Ville



solennellement son attachement à la monarchie en inaugurant le monument élevé à la mémoire du fondateur de la dynastie. La statue, qui se dresse au nouveau parc de Laeken, est due au talent de l'architecte Decurte. La forme générale du monument est ennéagonale, en souvenir des neuf provinces belges. Au milieu de l'espace central se dresse la statue en marbre blanc de Léopold I^{er}.

Dès le matin, une foule énorme se dirige de tous les points de la capitale vers la résidence de la famille royale. Lors-

BRUXELLES.

Fêtes nationales du Cinquantenaire Belge (1880). — L'Arc de Triomphe de la Porte de Schaerbeek.

de Bruxelles lui offre une gigantesque couronne et le Roi en personne lui prodigue ses plus chaudes félicitations.

Pour clôturer la fête, un défilé parcourt les avenues durant quatre heures.

Bruxelles devait se souvenir longtemps de ce 16 juin 1880.

★

Une autre manifestation d'importance allait suivre bientôt. Le 21 juillet, jour de la fête nationale, la Belgique affirme



BRUXELLES.

L'Arc de Triomphe de la place des Nations (place Rogier).

BRUXELLES.

Le temple dédié à la Paix. (Façade de l'église des Augustins.)



que, à 3 heures, le Roi arrive en face du monument, le parc est noir de monde. C'est M. Bockstaël, bourgmestre de Laeken, qui a l'honneur de recevoir le Souverain, la Reine, ainsi que la gracieuse princesse Stéphanie qu'accompagne l'archiduc Rodolphe.

Sitôt les hôtes royaux installés, M. Rollin-Jacquemyns, ministre de l'Intérieur, retrace dans un discours brillant la carrière glorieuse de Léopold I^{er}. Puis c'est au tour de M. Dubois-Thorn, Gouverneur du Brabant, de prendre la parole. Enfin, le Roi lui-même s'adresse à la foule émue, après quoi le voile recouvrant la statue de Léopold I^{er} tombe. Le feu Roi est représenté debout en uniforme de général. Il mesure trois mètres trente. L'œuvre est signée Guillaume Geefs.

Trois jours auparavant, une revue monstre de l'armée et de la garde civique a déployé d'interminables formations de soldats devant le Palais de Bruxelles.

Et ce n'est là qu'un commencement...

★

1^{er} août. Léopold II, constamment sur la brèche, inaugure solennellement le Palais des Beaux-Arts, œuvre de l'architecte Balat. Depuis de longues années, nos artistes réclamaient un bâtiment pour donner à leurs œuvres l'hospitalité qu'elles méritent. Aujourd'hui c'est chose faite. Ce palais somptueux s'élève sur le vaste terrain où se dressait autrefois la silhouette de l'Académie des Beaux-Arts. La façade du nouveau bâtiment est en style gréco-romain et a fière allure. Désormais, la rue de la Régence

attirera les Bruxellois curieux des choses de l'art. C'est à M. Saintelette, ministre des Travaux Publics, qu'échoit cette fois l'honneur d'adresser un discours au Roi. « Monsieur Balat, fait remarquer l'orateur, a donné aux joyaux de la Belgique un écrin digne d'eux. »

Cependant, il est décidé qu'au cœur même de la ville, des édifices provisoires consacreront nos gloires nationales pendant la durée des festivités. C'est ainsi qu'un magnifique arc de triomphe, de style « Rubens », sera érigé sur l'emplacement de la Porte de Schaerbeek. L'œuvre, dont les plans sont dus à Auguste Schoij, couvre un espace de 625 mètres carrés et sa hauteur est de 30 mètres. Le drapeau couronnant le trophée central mesure lui-même 10 mètres, ce qui porte à 40 mètres la hauteur totale de l'arc. Ce dernier possède 4 faces, tournées respectivement vers la place Royale, la rue Royale Sainte-Marie, la gare du Nord et l'Observatoire, et dédiées aux Beaux-Arts, aux Sciences, à l'Industrie, à l'Agriculture. Sur le trophée central est peint le blason de Belgique entouré de drapeaux tricolores et la grande frise qui court sous l'entablement du couronnement contient une grande composition de Léon Philippet, représentant les Beaux-Arts et exécutée en bleu sur fond or.

Des décorations multiples ornent l'ouvrage et les noms des Belges les plus illustres s'y trouvent inscrits. Pour quelque temps, la Porte de Schaerbeek sera un nouveau but de promenade et les Bruxellois seront fiers de montrer à leurs enfants ce pur chef-d'œuvre de notre production artistique.

★

Bruxelles ne s'en tiendra pas là. L'architecte Beyart a dressé les plans d'un second arc de triomphe construit sur la place des Nations, devant la gare du Nord. Cet ouvrage est plus spécialement dédié à tous les hommes marquants qui ont illustré le pays depuis 1830. Sa décoration comprend, en outre, un hommage au fondateur de la dynastie et à Léopold II.

L'arc est surmonté d'une immense couronne royale et la frise qui contourne la partie supérieure rappelle quatre grands faits de notre histoire contemporaine : l'abolition des octrois, l'affranchissement de l'Escaut, l'avènement de Léopold II et la première application des chemins de fer. Les profils des deux rois et des deux reines Marie-Louise et Marie-Henriette se détachent sur un fond or dans des médaillons placés au haut de l'arc.

★

Enfin, et dans le même ordre d'idées, un ensemble décoratif masquera, pendant les fêtes du Cinquantenaire, la façade du Temple des Augustins. Les colonnes d'un gris sale qu'on voyait jadis flanquer ladite façade disparaissent sous la peinture et les ornements, faisant place à des piliers imitant le marbre rouge et surmontés de corniches en bronze doré. Une statue colossale de la Paix, à qui l'ensemble est dédié, couronne un large piédestal. Elle est l'œuvre de Lefever.

16 août. Les cérémonies du Cinquantenaire atteignent leur point culminant. Une grandiose fête patriotique va dérouler ses fastes dans les rues de la capitale en fête. En lever de rideau,

les deux Chambres réunies préludent à la cérémonie par une séance solennelle digne des temps de la grandeur romaine. En effet, on y a convié les membres encore en vie du Gouvernement Provisoire et du Congrès National.

C'est un attendrissement général lorsque tous ces vieillards, enveloppés de la majesté de l'âge et des souvenirs, font leur apparition conduits par un questeur. On reconnaît trois membres du Gouvernement Provisoire : Charles Rogier, le baron de Coppin et Jolly. Des 19 membres du Congrès qui survivent, 14 sont présents. C'est M. de Selys-Longchamp qui leur adresse le discours de bienvenue.

Dehors le cortège se met en marche à 11 heures. En tête viennent la musique et les députations de la garde civique, puis les décorés. On y remarque des volontaires de la Révolution avec le béret tricolore, les galons rouges et la blouse bleue. A ce groupe succèdent les anciennes corporations, les fanfares, les chœurs. Les costumes, les bannières, les insignes se mêlent joyeusement. Voici alors les bourgmestres, les serments, les conseils provinciaux, les gouverneurs, l'administration centrale, les conseils académiques, les députations de l'Armée. Les blessés de septembre suivent, avec leur drapeau. La foule, en délire, applaudit.

A 1 h. 30, la cérémonie patriotique proprement dite commence. Le Roi entend les discours auxquels il répond avec beaucoup d'éloquence : « Je joindrai mes efforts aux vôtres pour travailler à la tâche commune. Mon unique ambition est de servir ma patrie comme je l'aime, de tout mon cœur et de toute mon âme. »

★

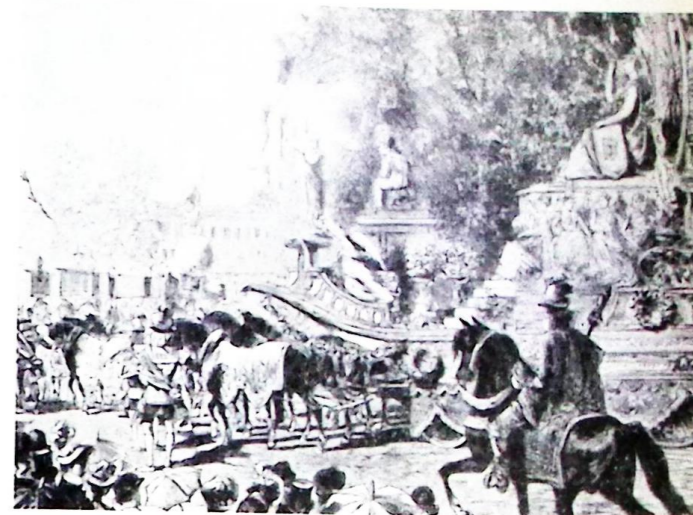
BRUXELLES.

- *Le char de la Belgique indépendante, ayant figuré dans le grand cortège historique.*
- *Le grand bassin du Parc de Bruxelles en 1880.*
- *Bal masqué et travesti à la grande Harmonie.*

Et la fête continue. Concerts, réceptions, bals, cérémonies en tous genres se succèdent sous l'œil bienveillant des souverains qui se prêtent avec beaucoup de bonne grâce à leurs obligations multiples. Une ombre au tableau. Elle est d'ordre esthétique : de nombreux chroniqueurs se plaignent de l'entêtement de nos architectes à toujours imaginer des édifices de style classique ou académique. Est-il officiellement décidé que le Nord de l'Europe n'a point d'architecture ? s'exclament-ils. Sommes-nous revoués aux Grecs et aux Romains pour l'éternité ? La Bourse d'Anvers, de style gothique, n'a-t-elle pas autant de beauté que notre église Saint-Jacques, place Royale, ou le Palais de Justice (l'ancien) avec sa colonnade et son fronton ? Ne nous délivrera-t-on jamais de cette solennité froide, de cette régularité monotone et antipathique sous notre ciel, de cet art étranger qui va à nos mœurs et à nos idées comme un palmier aux prairies de Hollande ? N'est-ce donc pas assez que nous n'ayons pas de langue nationale proprement dite et devons-nous bientôt, en toutes choses, demander des modèles en même temps aux siècles passés et aux nations avec lesquelles nous n'avons aucun rapport politique, artistique ou philosophique ?

Graves problèmes que ce XX^e siècle n'a pas encore résolus !

G. WINTERBEEK.



BRUXELLES,

ma Ville...

BEAUCOUP de gens ignorent que le Jardin Botanique de l'Etat possède un Musée forestier, de riches herbiers, une bibliothèque accessible aux chercheurs.

Avant d'aller plus avant, je veux rappeler que la création de ce Jardin, due à la SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DES PAYS-BAS, remonte à l'année 1826. Il fut tracé sur les terrains — plus de 6 ha — qui longeaient l'ancien fossé datant du moyen âge, dont l'étang actuel est une survivance, à l'endroit où se trouvaient installées, à l'époque, les maisonnettes des pestiférés.

En 1826 on devait, pour y pénétrer, présenter une carte d'entrée qui coûtait 0,50 centimes, en

dehors des mardi, jeudi, samedi, jours où l'entrée était gratuite.

En 1841, l'Etat acheta à la Société la partie basse du Jardin, c'est-à-dire 67 ares, afin de procéder à la construction de la Gare du Nord.

Dès 1864, la Société, en difficulté, commença à négocier la cession du Jardin à l'Etat. En 1870, lorsque ce fut chose faite, le Jardin présentait une superficie de 4 ha 50. Il s'y trouvait alors des aquariums d'eau de mer et d'eau douce.

Actuellement, le Jardin (malheureusement amputé par trois fois déjà ces dernières années pour les nécessités de la circulation) couvre moins de 4 ha.

On peut visiter les collections de plantes exoti-

BRUXELLES. — Jardin Botanique de l'Etat — Musée Forestier :
Les « Seneçons géants ». — Remarquez les oiseaux naturalisés.

(Photo Jardin Botanique de l'Etat.)

ques et d'arbres tropicaux, en pleine vigueur, dans les grandes serres, avant leur transplantation définitive à Meise, au Nouveau Jardin Botanique de l'Etat, créé dans le beau domaine de l'infortunée impératrice Charlotte du Mexique. Dans l'avenir, le Musée forestier, les herbiers, la bibliothèque seront également transférés à Meise.

Hâtez-vous donc et profitez encore de la comode proximité.

On vient de placer, dans le Musée, des vitrines renfermant des dioramas, fort artistement réalisés, représentant végétaux et animaux dans leur état et leur élément naturels au Ruwenzori. L'ensemble des Seneçons géants, notamment, est remarquable. Cette grande plante, couverte de fourrure comme l'edelweiss, vit au-dessous des glaciers à 4.200 mètres d'altitude.

Dans la section forestière elle-même, j'ai vu des choses étonnantes :

— une portion du tronc d'un cèdre du Liban de 119 ans d'âge (ce qui est très, très jeune pour cette espèce) qui se trouvait dans la propriété des Trois Fontaines à Vilvorde (ancienne propriété Orban). Cet arbre s'est mis à dépérir d'année en année à partir du moment où la Société des Produits Chimiques du Marly s'est installée dans la commune.

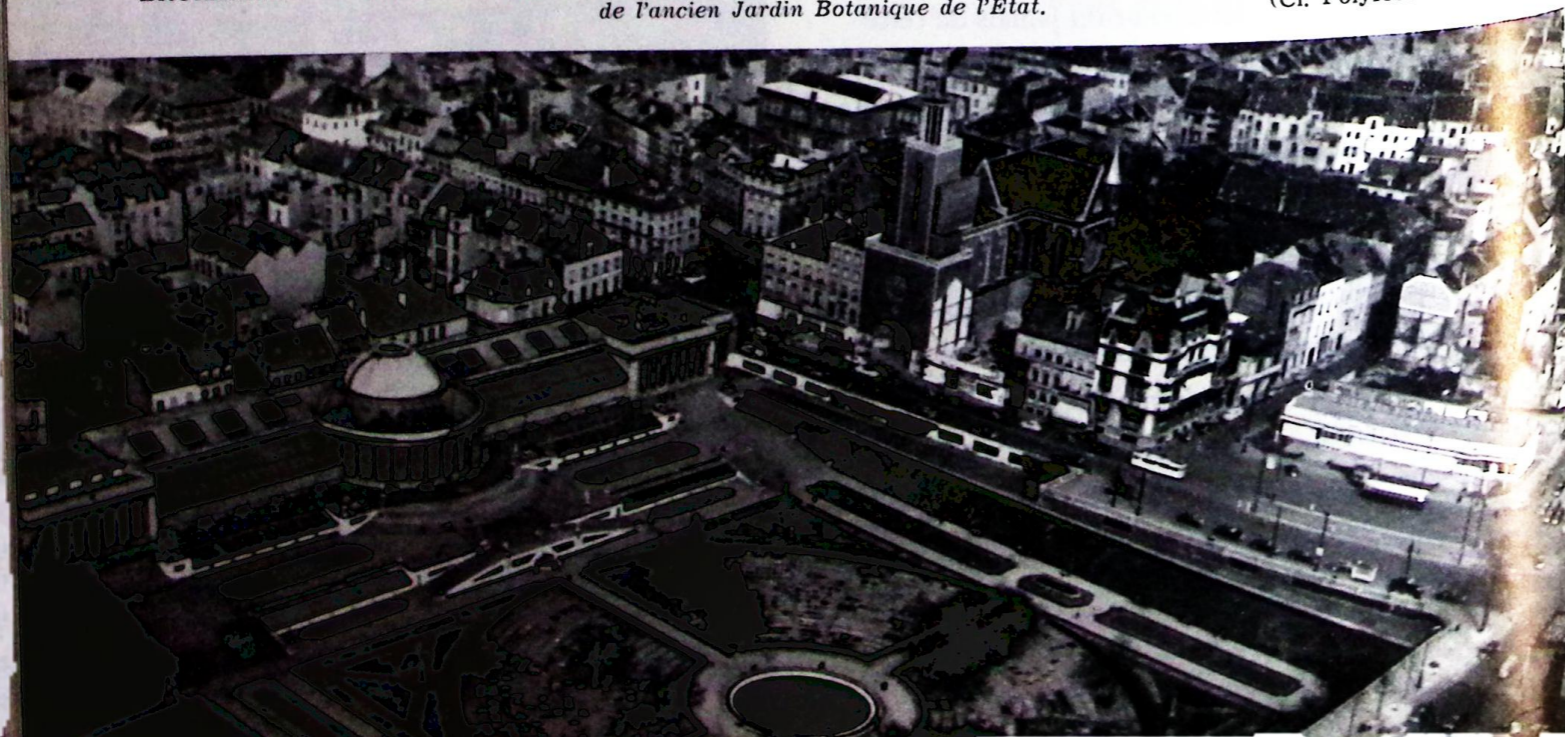
Rien n'a pu le sauver, pas plus que les autres arbres qui ornaient ce beau jardin. Lors de l'abattage, rendu nécessaire, on a pu observer — nettement visibles — les traces de maladie sur les cercles concentriques extérieurs d'un fragment exposé.

BRUXELLES. — Jardin Botanique de l'Etat — Musée Forestier :
Les « Welwitschia Mirabilis ».

(Photo Jardin Botanique de l'Etat.)



BRUXELLES. — Hâtez-vous donc et profitez encore de la comode proximité pour visiter le Musée forestier de l'ancien Jardin Botanique de l'Etat. (Cl. Polyfoto-avion.)



La conclusion est éclatante... et tragique pour tout ce qui vit !

- une immense vitrine contenant une collection *unique au monde* de « *Welwitschia Mirabilis* » dans ses différents stades de développement. Cette curieuse plante vit dans la région littorale du Sud-Ouest de l'Afrique, au climat désertique, où la pluie peut faire défaut pendant trois années consécutives parfois. Les brouillards maritimes, cependant, compensent dans une certaine mesure l'excès de sécheresse.



Sa durée de vie : plus d'un siècle.

La tige a la forme d'une toupie dont le plateau supérieur peut mesurer plus d'un mètre de diamètre; les feuilles atteignent 1 m 50 de largeur et 3 à 4 m de longueur.

- une « tranche » de sapin argenté des Carpathes Occidentales de 325 ans d'âge.
- un tronc de *Khaya senegalensis* de 8 m de cubage, pesant 5.530 kg.
- une « rondelle » d'un Cyprès de Montezuma (Mexique) d'une magnifique couleur brun-rouge.

- la photo d'un *Sequoia gigantea*. Son poids était tel que six chevaux furent nécessaires pour le déplacer une fois abattu.

- le tronc creux d'un tilleul de trois siècles, abattu à Haren.

- un *Taxus baccata* (if) de plusieurs siècles d'âge, abattu en 1907, à Laeken.

- le tronc d'un *Ginkgo biloba*. Ce gymnosperme à feuilles flabellées est encore représenté au Parc d'Egmont, à Bruxelles, par un beau spécimen, l'un des derniers de cette espèce de l'époque préhistorique. Il porte le nom populaire « d'arbre aux quarante écus » car, lorsqu'il fut introduit du Japon, il coûtait une petite fortune. Celui du Parc d'Egmont fut planté au XVIII^{me} siècle par un duc d'Arenberg.

— et d'autres... et d'autres !

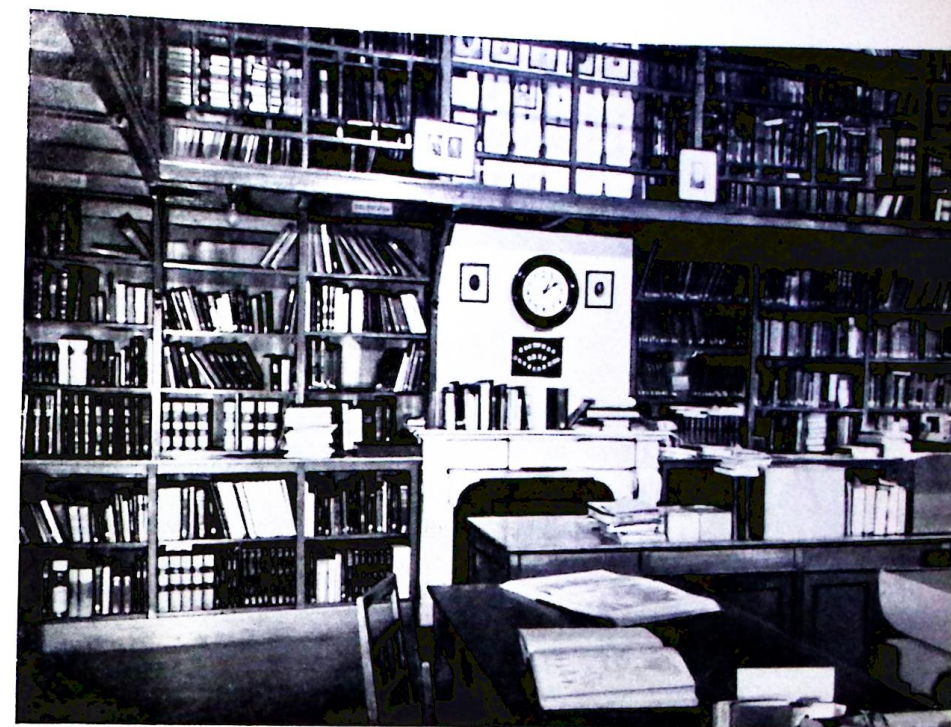
★

BRUXELLES. — Jardin Botanique de l'Etat, Musée Forestier :

Planche de l'herbier des Roses de François Crépin, spécialiste de renommée universelle, du genre *ROSA*.

C'est le « *Rosa Coronata* var. *subnuda* » variété créée par Crépin d'après un unique buisson croissant à l'état sauvage près de Han-sur-Lesse, buisson aujourd'hui disparu.

BRUXELLES. — Jardin Botanique de l'Etat :
Un coin de la bibliothèque.
(Photo Jardin Botanique de l'Etat.)



Ceux, qui ne se sont jamais livrés à la passionnante observation de la Nature, apprendront, ici, des choses déconcertantes.

Savent-ils que les arbres souffrent de maladies, de blessures, de chancres, de tumeurs ? Savent-ils qu'ils peuvent présenter des anomalies ? Savent-ils qu'on peut panser leurs plaies ?

Savent-ils qu'il existe du liège mâle et femelle ? Que les feuilles du *Raphia Laurentii*, d'une largeur de 2,50 à 3 mètres, servent aux indigènes du Bas-Congo à faire des tuiles ? Qu'un tronc de fougère arborescente peut atteindre environ 8 mètres de hauteur ? Que le bambou géant (famille des Graminées) arrive, en nonante jours de croissance, à une hauteur de 31 mètres en Malaisie ? Qu'un arbre de la famille des « *Mimosaceae* », dont le bois, en provenance des Indes, est noir, se nomme « malabar » ?

Savent-ils que les herbiers réunis au Jardin Botanique de l'Etat (constituant l'herbier national de Belgique, créé en 1870) groupe plus d'un million six cent mille spécimens et qu'ils sont à l'étroit, les collections s'accroissant sans cesse ?

Savent-ils que l'Herbier d'Afrique groupe, à lui seul, environ 525.000 spécimens et qu'il est le plus riche au monde en ce qui concerne la flore du Congo ex-belge ?

Que l'herbier des roses, don de François Crépin, premier Directeur du Jardin, d'une valeur inestimable, est la plus importante collection du genre existant dans l'Univers (environ 45.000 spécimens) ?

Savent-ils que la bibliothèque réunit plus de 200.000 volumes et brochures, dont beaucoup en langues étrangères, et que le manque de place se fait cruellement sentir malgré l'ordre, la méthode et l'ingéniosité dépensés ?

Savent-ils que le Jardin Botanique de l'Etat publie un Bulletin trimestriel ? Qu'il possède une collection de portraits de botanistes renommés ; une cartothèque constituée de plus de 1.100 cartes et atlas ; une documentation riche d'environ 2 millions de fiches botaniques ?

Savent-ils, enfin, qu'il y règne une activité qui m'a fait penser à l'organisation d'une ruche ?

Geneviève C. HEMELEERS.

L'«OPÉRATION AMBIORIX» EN BRABANT

II

A PRES la défaite de la Sabis, César, feignant la générosité, maintint intact et libre le territoire des Nerviens anéantis; ce territoire englobait celui des petites nations jadis subjuguées et réduites au rang de « clientes », les Grudii, les Pleumoxii, les Geidumni, les Levaci, les Centrones dont nous ignorons les régions d'habitat. Erigée en cité libre, la « civitas Nerviorum » reçut comme capitale Bagacum, Bavai, qui fut alors dotée d'un système de routes à tracé parfaitement rectiligne. Celle vers Atuatuca, auparavant forteresse des Aduatiques, maintenue au cœur du pays des Eburons vaincus et devenue Atuatuca Tungrorum depuis le remplacement des Eburons par les Tongres germaniques, rejoignait à « La Gatte », près de Gembloux, l'ancienne piste indigène, aménagée et élargie, mais toujours beaucoup moins rectiligne et plus tributaire

du relief : cette piste, devenue la grande chaussée romaine, évitait ici la dépression de la Méhaigne, dont elle suivait la courbe, puis se dirigeait vers la vallée du Geer dont elle côtoyait d'abord au sud, le cours sur les hauteurs, qu'elle passait ensuite près de Lautrmenge et restait sur la crête jusqu'à Atuatuca qui contrôlait à l'époque de l'Indépendance, l'étranglement entre le Geer et le haut-cours du Démer.

La Grande Chaussée ou Chaussée Brunehaut, comme l'a baptisée le moyen âge, constitue à l'ouest de Gembloux la limite de la province du Brabant; plus à l'est la Chaussée coupe notre province sur un parcours d'une dizaine de kilomètres. Encore bien repérable sur des cartes routières modernes, la Chaussée, en général bien conservée dans le paysage, sentier ici, ruban macadamisé là-bas, mérite d'être conservée en son entièreté avec son cortège de tumuli qui l'accompagne jusqu'aux portes de Tongres. Chaque tumulus constitue un point pittoresque dans le paysage, chaque mobilier de tumulus constitue un pôle d'attraction dans les salles de musée : tumulus arasé de Penteville et tumuli du Bois de Buis dont les mobiliers ornent le Musée Archéologique de Namur; tumulus énorme de Hottomont, garenne de « conins » des seigneurs de Perwez au temps de Charles-Quint, puis en dehors de notre province, tumulus de Ville-le-Peuplier, tumuli d'Omal, propriété de l'Etat et dont le premier livra le splendide parazonium à

CORTIL-NOIRMONT.

Caveau du tumulus de Penteville à « La Goette »
(Photo Belgique Ancienne.)

poignée et à fourreau d'ivoire; tumuli de Koninksem près de la nécropole romaine, aux portes de Tongres.

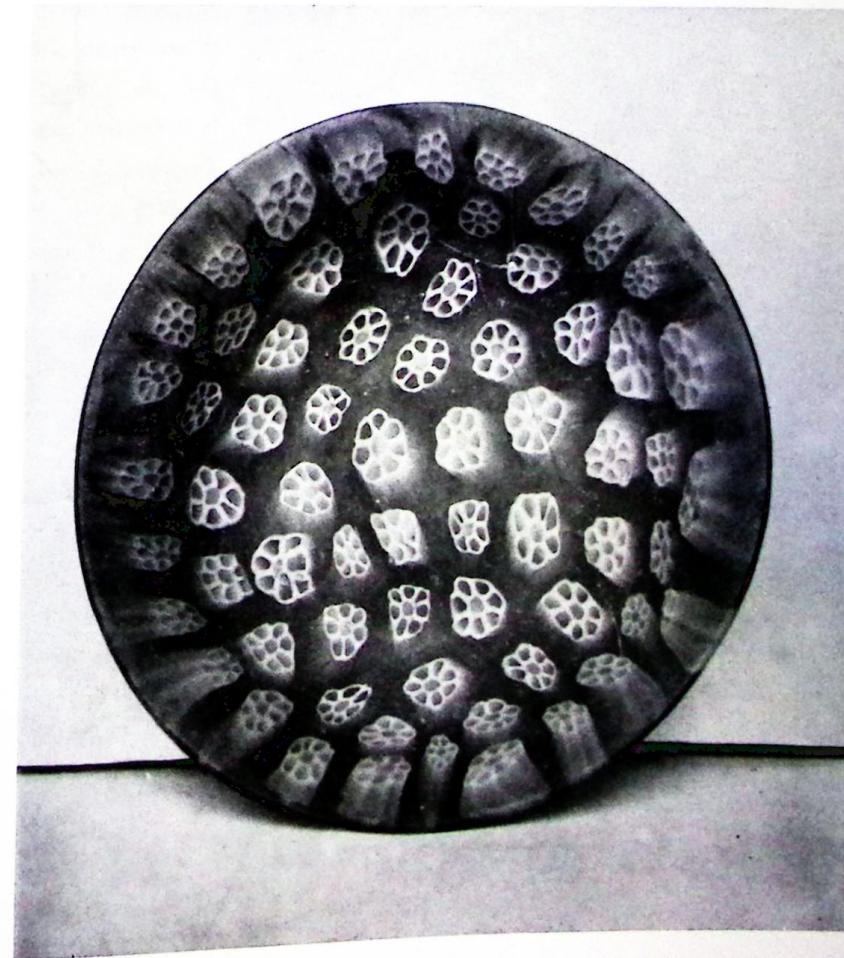
Revenons sur nos pas par une route rectiligne, voie romaine se dirigeant droit vers Tirlemont, avec ses tumuli de Grimde dont l'un fut une tombe à débris de char et livra le fameux camée d'Auguste, médaillon cerclé d'or granulé, mais malheureusement vendu à l'étranger; l'autre des trois tumuli contenait les fragments d'ivoire délicatement sculptés, d'un coffret, et l'étui d'or au nom de M. Probius Burrus. Ces tumuli, actuellement enclavés entre les voies de chemin de fer, méritent certes un meilleur sort.

La route de Tongres à Tirlemont continuait vers l'ouest et empruntait aux abords d'Uccle le tracé du Dieweg, menait vers le vicus ou agglomération de Velsique, croisant la route très rectiligne venant de Bavai par Mons et se dirigeant vers l'important vicus d'Asse à partir d'où le tracé se perd mais pointe en direction de Rumst. De ce point d'attache de la flotte, une route se dirigeait vers le sud-est, passait par l'importante agglomération ou vicus d'Elewytt, passait l'Ysse, l'Isca au nom celtique, et se dirigeait vers les abords de Wavre, en passant non loin de la grandiose villa urbana de l'Hosté, à Basse-Wavre, et par une région connue pour ses riches trouvailles



GRAND-ROSIERE. — Voie romaine de Bavay à Tongres et tumulus de Hottomont.
(Photo Mariën.)

CORROY-LE-GRAND. — Coupe en millefiori de la tombe plate d'Al Mez.
(Photo Belgique Ancienne.)





TOURINNES-SAINT-LAMBERT. — Tumuli de Libersart.

(Photo de Sutter.)



et importants sites de fouilles : au hameau l'Al Mez près de Corroy-le-Grand, une tombe plate livra la splendide coupe de millefiori vert et jaune; à Tourinnes-Saint-Lambert, près du magnifique site archéologique de Libersart avec ses deux, jadis ses trois tumuli, était groupé un petit complexe d'habitations, de bâtisses et de fours de potiers. Plus à l'ouest se trouve un autre site de première importance, les tumuli jumelés de Noirmont, à l'entrée du village de Cortil-Noirmont, qui, au siècle précédent, livrèrent des pièces incomparables : la magnifique œnochoé de verre translucide à filets bleus et blancs et à feuilles dorées, œuvre colonaise du II^e siècle, le lézard en cristal de roche, la coquille en ambre sculpté, à la représentation d'un capricorne ailé, emportant, vers les Iles des Bienheureux, les cendres du défunt : il serait sacrilège que de minces nécessités pratiques fissent raser des tumuli qui ont livré des trésors inestimables. Il y a là une

(Photo Mariën.)

acquisition urgente d'une parcelle de terrain à faire, faute de quoi les générations à venir nous jugeront combien plus sévèrement que ceux qui, sous le règne de Charles-Quint, rasèrent le tumulus de Zaventem et allèrent enterrer le petit sarcophage, à l'effigie d'un génie ailé, dans le cimetière de l'église de la Chapelle ! Enfin, au sud de Jodoigne, n'oublions pas l'imposant tumulus de Glimes...

Entre toutes les villas, celle de Melsbroek, celle du Champ de Sainte-Anne à Anderlecht qui livra la belle statuette de Mars, celle d'Avendoren à Tirlemont qui nous légua le Mercure de bronze, statuette hellénistique d'une grâce incomparable, et tant d'autres, la villa de l'Hosté à Basse-Wavre, est certes la plus célèbre. Cette villa urbana, demeure de plaisance de quelque personnage important, présentait une façade longue de plus de cent mètres, ornée d'un portique, reliant deux avant-corps saillants; le vaste hall d'entrée était chauffé par hypocauste. L'on sait que les énormes dépenses pour l'acheminement des matériaux de revêtement intérieur n'ont pas dû constituer d'obsta-



CORTIL-NOIRMONT. — Oenoché de verre, provenant du tumulus de Noirmont.

(Cop. A.C.L.)

ANDERLECHT. — Petite statuette de bronze représentant le dieu Mars et provenant de la villa du Champ de Sainte-Anne.

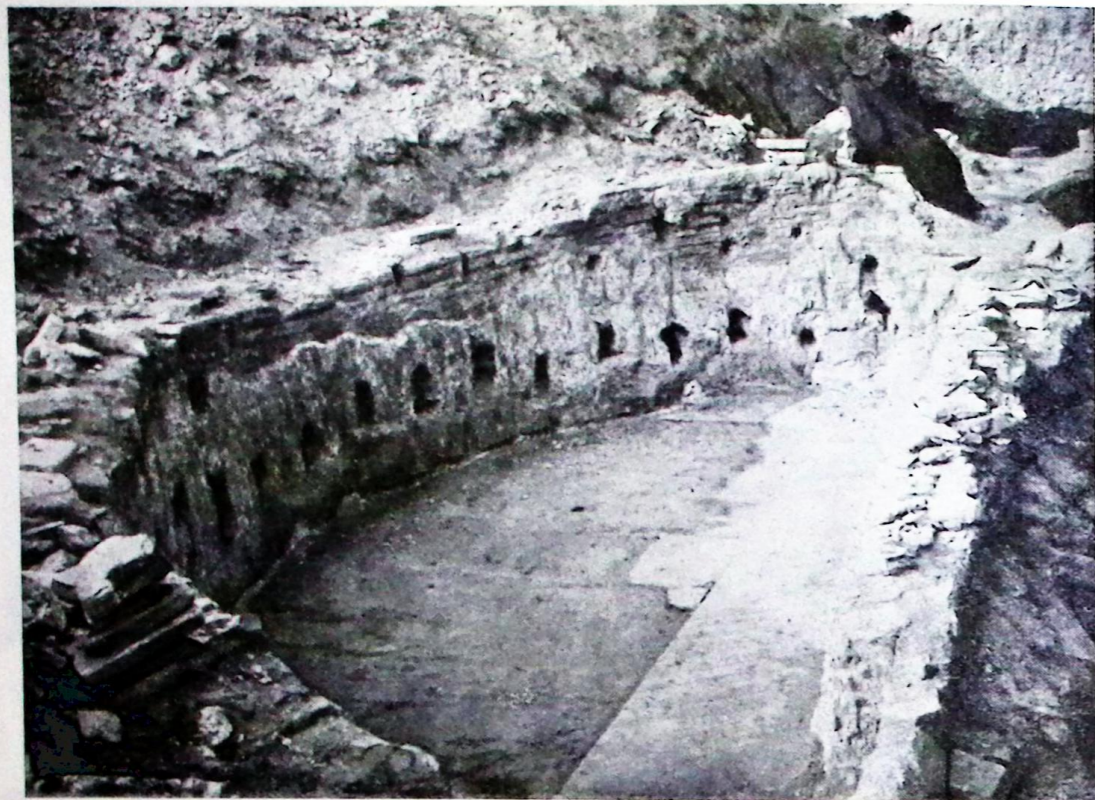


cle : parmi les marbres dont seul la sorte rouge venait de l'Entre-Sambre-et-Meuse, on comptait le gneiss des régions alpines, la fleur de pêcher d'Albanie, le marbre de Proconèse, île de la mer de Marmara, la brèche orientale d'Asie Mineure et le granit vert d'Égypte!

Il entra dans les vues des fouilleurs d'offrir à l'admiration des visiteurs l'aspect de ces vestiges imposants : pendant quelques saisons on put voir à découvert le complexe des bains avec l'hémicycle de la piscine froide.

Aujourd'hui tout repose à nouveau sous terre bien pis, est menacé de lotissement et de destruction. Il est vraiment temps que l'on songe à sauver nos sites archéologiques!

La villa fut sans doute la proie des flammes lors des invasions de la fin du III^e siècle. Dans la suite, malgré le système de fortins qui au cours du IV^e siècle furent établis ou rebâti le long de la Grande Chaussée, à Morlanwelz, à Brunehaut-Liberchies, à Tavier, la frontière de l'Empire s'écroula. Les chefs francs qui, durant le IV^e siècle, avaient eu, aux confins de l'Empire romain, la charge de le dé-



WAVRE.
Piscine faite de la
villa de l'Hosté à
Basse-Wavre.

(Photo
Belgique Ancienne.)



WAVRE.
Niche dans la
cave du bâti-
ment principal
de la villa de
l'Hosté à Basse-
Wavre.

(Photo
Belgique
Ancienne.)



ANDERLECHT.
Fibules en argent et fusaille en pâte
de verre provenant du cimetière méro-
vingien du Champ de Sainte-Anne.
(Photo Mariën.)

De la période carolingienne les substructions de monuments qui subsistent, comme à la collégiale de Nivelles, sous d'actuels sanctuaires, ne courent pas les risques qui menacent des sites archéologiques telles que les mottes féodales du IX^e ou X^e siècle : citons la *Motte de Marilles* et le *Seneca-berg ou Borcht* de Grimbergen, près de Vilvorde, qui mériterait d'être dégagé, fouillé de façon systématique et remis en état, car cette motte constitue un excellent exemple de ces tertres artificiels, entourés d'un fossé profond jadis enjambé d'un pont amovible, couronnés d'une palissade et dominés par un donjon de bois dans lequel la féodalité naissante passait ses veillées d'armes.

C'est sur tous ces vestiges, menacés aujourd'hui, demain disparus si l'on n'y prend garde, que l'« *Opération Ambiorix* » veut attirer l'attention. Ces sites forment, sur le terrain, le complément indispensable du matériel de musée : si celui-ci peut donner

fendre contre leurs frères germaniques, prirent, après la grande tourmente de 406 et ses répercussions dans nos régions, le pouvoir effectif. Nos principaux vestiges archéologiques de cette période sont les *cimetières francs et mérovingiens* du V^e à la fin du VII^e siècle.

Vers 700, à la suite des décisions des conciles et des admonestations de l'Eglise on cesse enfin, au grand dam de l'archéologie, de placer auprès des défunts le nécessaire pour l'au-delà. Ces cimetières mérovingiens — ne citons pour le Brabant que la grande nécropole près des ruines romaines du *Champ de Sainte-Anne* à *Anderlecht* ou le petit groupe de tombes de *Marilles* pour évoquer la splendeur des bijoux d'argent ou d'or à verroteries cloisonnées — ne constituent pas des sites archéologiques spectaculaires, une fois la fouille terminée, mais il serait souhaitable que l'on en conserve un ou deux, de préférence, à fosses garnies de dalles.

MARILLES.
Fibule en or avec verroteries cloisonnées.
(Cop. A.C.L.)





GRIMBERGEN.
La motte féodale du Seneca-berg ou Borgh.
(Photo Belgique Ancienne.)

un excellent aperçu didactique des différentes civilisations qui se sont succédé sur notre sol et des stades de l'évolution technique, il faut retourner sur le site archéologique pour comprendre le lien indissoluble entre les générations passées et le cadre naturel.

Mais pour que ce retour aux sites et monuments archéologiques soit possible demain, il faut, avant tout, aujourd'hui les sauver !

Marc MARIEN,

Conservateur-adjoint de la section « Préhistoire »
aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

Nos Concerts dans les Châteaux

CHATEAU DE LEEFDAEL.

Dimanche 7 mai, à 15 h.

L'ENSEMBLE ALARIUS.

L'ensemble Alarius, formé il y a trois ans, a pour but principal l'étude de la musique de chambre de l'Ecole française des XVII^e et XVIII^e siècles. Pour son travail, l'ensemble a fait des recherches dans toutes les bibliothèques d'Europe où sont conservés les manuscrits originaux des œuvres de son répertoire. L'ensemble est composé de : Charles Mc Guire, flûte; Janine Rubinlicht, violon; Wiland Kuyken, viole de gambe; Robert Cohnen, clavecin.

CHATEAU DE GAASBEEK.

Dimanche 28 mai, à 15 h.

L'ORCHESTRE de
CHAMBRE de BELGIQUE.

L'Orchestre de Chambre de Belgique fut fondé en 1958 par les musiciens du Quatuor Haydn. Ce groupe de treize solistes est actuellement placé sous la direction de Louis Logie. Le répertoire de cet ensemble est consacré en grande partie à la musique française du XVIII^e siècle. La critique des nombreux concerts donnés en Belgique et à l'étranger souligne l'homogénéité, l'équilibre, le style et le goût parfait de l'Orchestre de Chambre de Belgique.

CHATEAU DE HOUTAIN-LE-VAL.

Dimanche 11 juin, à 15 h.

LE QUATUOR
DE BRUXELLES.

Le Quatuor de Bruxelles est composé de Mlle Beeghs, pianiste; Clémens Quatacker, violoniste, lauréat du Concours Musical International Reine Elisabeth; Georges Longrée, altiste et Jean De Nocker, violoncelliste. Fondé en 1959 par Mlle Beeghs, ce groupe s'est fixé pour mission de remettre à l'honneur le quatuor à clavier et de ressusciter le répertoire consacré à cette littérature. Le Quatuor de Bruxelles fut immédiatement remarqué par la critique qui souligna toutes les qualités de cet ensemble considéré comme un des meilleurs du genre.

CHATEAU DE RIXENSART.

Dimanche 25 juin, à 15 h.

LA SOCIÉTÉ BACH
D'ANVERS.

La Société Bach d'Anvers fondée par J. Van Poppel, s'est spécialisée dans les œuvres de J.-S. Bach et de ses contemporains. La critique les considère comme un ensemble d'élite de classe internationale possédant la palette méridionale unie à la carrure allemande. Directeur : Georges Octers, violon principal. Depuis dix ans la Société Bach d'Anvers a donné un grand nombre de concerts, unanimement appréciés tant en Belgique qu'à l'étranger.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.

Participation aux quatre concerts, y compris le thé : 400,— F.

Participation à un seul concert dans la mesure des places disponibles : 150,— F.

Inscription et réservation : Bureau de location du Palais des Beaux-Arts, 23, rue Ravenstein, tous les jours, de 11 à 17 heures, sauf les dimanches. Téléphone : 12.50.45.

Les réservations pour un seul concert peuvent se faire à partir des dates ci-après :

Pour le concert du 28 mai, à partir du 8 mai.
Pour le concert du 11 juin, à partir du 29 mai.
Pour le concert du 25 juin, à partir du 12 juin.

Spectacle aussi fantasque que brillant,

« LES QUATRE FILS AYMON »

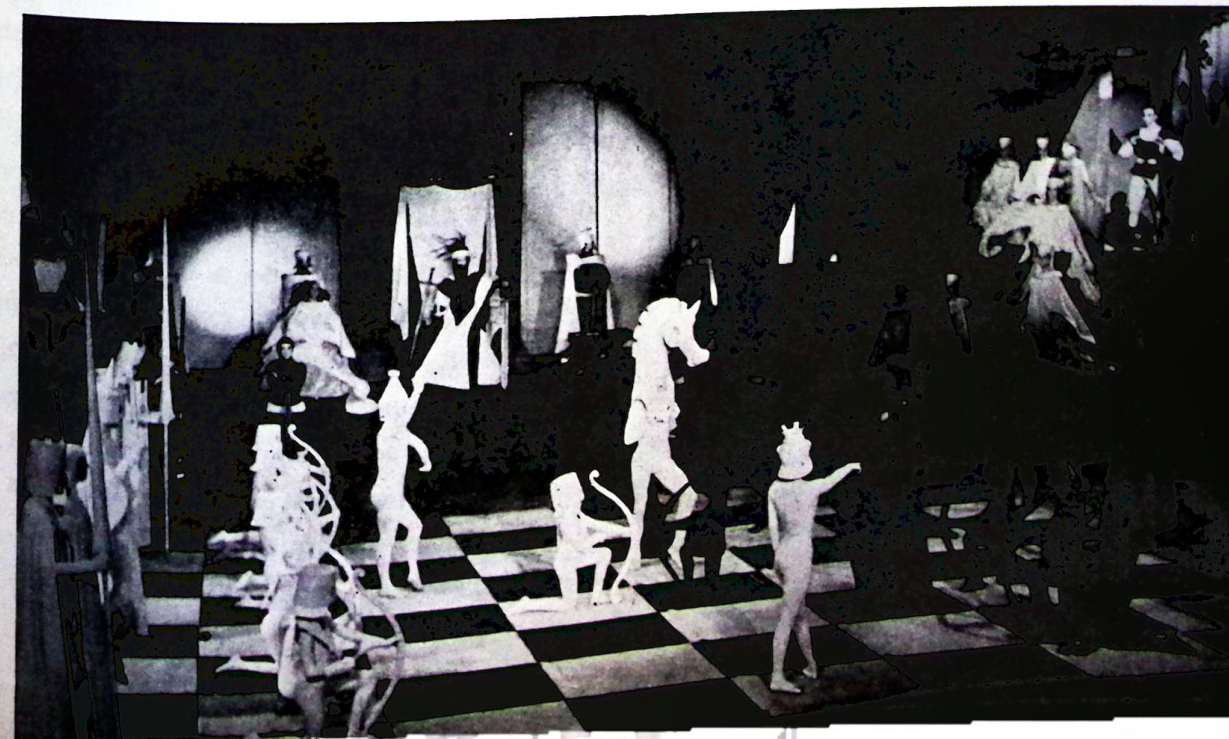
constituèrent un sommet de la saison
à Bruxelles

« Echec au Roi ! » lance Robechon l'Ardenais, au jeu de pions vivants, déployé devant la cour de Charlemagne; et les noirs gagnent, pour Renaud, la main de la belle Aléis de Provence. Mais l'aîné des Aymon, insulté par son rival Bertholet, le tue; aussitôt, lui et ses frères sont encerclés par les gardes de l'empereur. C'est à ce moment qu'apparaît, superbe et émouvant, glissant littéralement sur ses galets, le cheval Bayard, qui s'enfle et grandit, venant arracher à la mort les quatre preux chevaliers d'Ardenne...

Ainsi s'achève, de manière grandiose, l'une des plus belles séquences théâtrales qu'il nous

ait été donné de voir : toute cette première partie de l'héroïque légende constitue, en effet, un sommet de réalisation dramatique, chorégraphique et scénique, à la fois. Elle fait honneur au Théâtre Royal de la Monnaie, qui n'a ménagé aucun effort pour que ce spectacle, donné au Cirque Royal, soit une page marquante dans l'histoire du théâtre et de la danse. Rappelons que la première, patronnée par le Syndicat d'Initiative de la Ville de Bruxelles, était donnée sous les auspices de la Province de Brabant et du Commissariat Général au Tourisme.

L'étonnante et somptueuse partie d'échecs, à la Cour de Charlemagne.



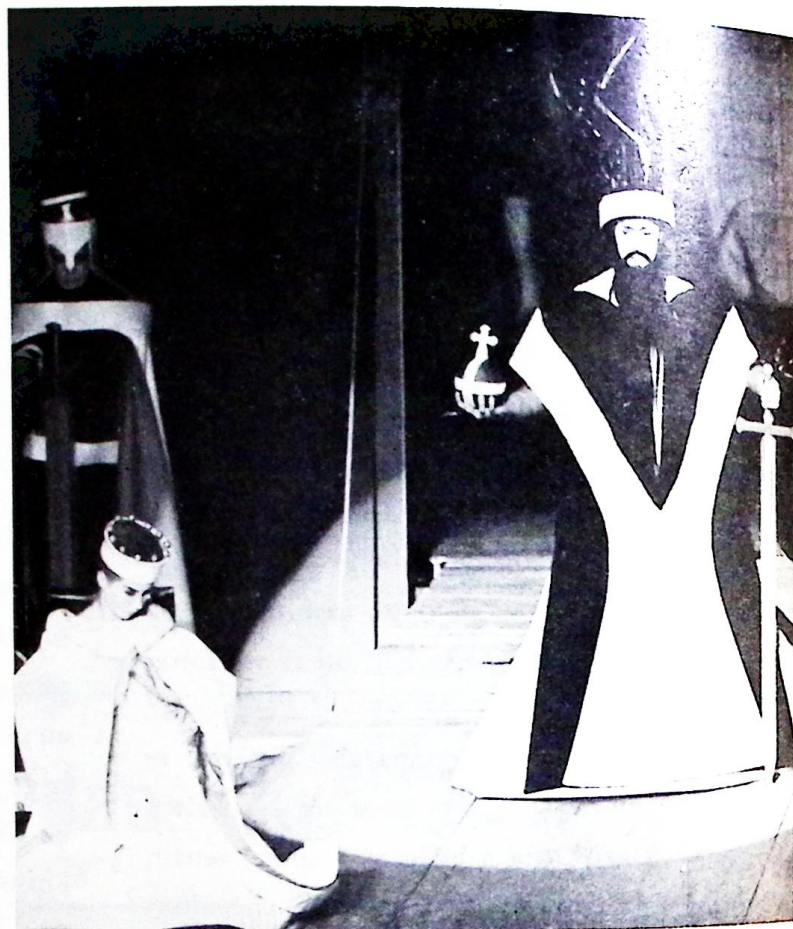
Comparez la fière stature de l'Empereur et la grâce soumise de la princesse Aléis.

★

Comment la conception même d'une telle présentation a-t-elle pu voir le jour ?

Grâce à un esprit fort, comme Maurice Béjart, qui possède à fond les styles les plus divers — outre le sien propre ! —, il a été possible de porter à la scène une transposition chorégraphique valable de la légende des Quatre Fils Aymon. L'entreprise était périlleuse, certes; mais il semble que l'imagination du metteur en scène et chorégraphe ait été sans limites, de même que fut absolument transcendant l'art des décorateurs et des machinistes (Francis André, Thierry Bosquet, Germinal Casado, Georgette Lanc, Didi Mahillon et Joëlle Rouston). Et si l'on admira quantité de détails, de caractère extérieur ou purement figuratif, qui soulevèrent l'enthousiasme du public, il faut reconnaître, d'autre part, que jamais ces ornements ne nuisirent au déroulement de la pièce, avec laquelle ils faisaient corps.

L'action, elle-même, est concrétisée par un texte sans bavure, d'Herman Closson, où il y a une réelle gradation dramatique. Ces récitatifs soutiennent l'unité, car les artistes qui les disent — en l'occurrence Raoul De Manes et Paul Anrieu — sont vraiment « dans le jeu », dont ils font partie intégrante : cela, encore,



représente une réussite de la mise en scène. La musique, elle aussi, est bien plus qu'un soutien, quoiqu'on puisse la trouver d'époques très diverses; mais n'est-ce pas, au fond, cette disparate qui lui permet de s'adapter à toutes les situations ? Fernand Schirren, qui est réellement étonnant à la batterie, a réussi là des montages sonores du plus heureux effet, avec l'aide de Claire Paulet, à l'épinette, et de Yetty Saucier, à l'amplification.

On le voit, aucun moyen expressif n'a été négligé pour mettre en valeur un sujet, en somme, assez mince. Il est même difficile de faire la part de chacun, tant les trouvailles sont nombreuses, particulières et réalisées avec un chic d'ensemble remarquable. Dès le début, lorsque apparaissent, en géants, les fils Aymon,

le spectateur sent qu'il va être immédiatement entraîné hors de ce folklore et hors du concret, sur un plan idéalisé, où tout pourra être suggéré : les duels, par quelques pas bien composés; la mer, par des mouvements ondoyants; les forêts, par quelques branchages gracieusement portés (les danseuses, en collant noir, paraissent être les troncs mêmes des rameaux qu'elles soutiennent).

Regardons le style de présentation de la dramatique partie d'échecs, que nous citions en débutant : des servants viennent simplement dérouler un tapis en échiquier, sur lequel se placeront rois, reines et tours, pions, fous et cavaliers, tous admirablement costumés par Germinal Casado. Etudions la réalisation du vaisseau qui emporte Renaud en Palestine : deux guerriers suggèrent la proue et la poupe, au moyen de leur épée; le marin qui tient la voile semble suivre, avec elle, les mouvements de la brise; les danseuses accroupies épousent la forme d'une coque de bateau, dessinant, elles aussi, les mouvements ondulants du roulis.

C'est du grand art, mais c'est aussi de la grande chorégraphie et l'on serait tenté de parler ici de style néo-classique, à propos de Maurice Béjart et de son assistante, Jeanine Charrat. Ne nous montrent-ils pas trois fées extrêmement gracieuses (Laura Proença, Lise Pinet et Louba Dobrievich), deux bergères aux mimiques délicieuses (Dolorès Laga et Andrée Marlière) et une princesse Aléis (l'admirable Tania Bari) sortant véritablement de sa grande robe drapée,

Renaud vogue vers la Terre Sainte, où il connaîtra des rêves terrifiants.

comme d'un rêve, pour nous danser un « souvenir d'amour », d'une exquise pureté de ligne? Cela également était de toute beauté, malgré quelques lourdeurs chez Pierre Dobrievich (Renaud).

Mais, à côté de ces moments remarquables, il y eut, malheureusement, des scènes qui dépassèrent le stade si fin de la suggestion. Déjà, la danse inattendue de Charlemagne (Jean-Pierre Bras) avait eu quelque chose de forcé, et son enlèvement frisa le grotesque. Pourquoi





Une fois de plus, l'enchanteur Maugis intervient, faisant apparaître les trois fées.

ne pas avoir imaginé un simple jeu de lumières ? ils étaient tous si réussis.

La seconde partie allait subir, dans sa presque totalité, cette déviation d'esprit, sans jamais recouvrer l'émotion et la poésie du premier volet; exception faite pour le départ vers la Palestine, déjà cité, la danse du Diable (André Leclair) et de la sorcière (Laura Proença), qui ne sont pas sans évoquer le rythme obstiné du « Sacré du Printemps ». Sinon, les vautours et les monstres sont uniquement terrifiants, par leurs costumes, comme par l'ambiance sonore qui les accompagne; la danse de la Reine de Saba (Duska Sifnios) est assez banale; et les démonstrations des « Seven Volants » ne viennent franchement rien ajouter au sujet. Celui-ci, il est vrai, avait besoin, vers la fin, d'être quelque peu corsé et l'on ne peut en vouloir aux dessinateurs de costumes et aux chorégraphes de s'être laissé griser par le merveilleux de l'action.

★

Telle qu'elle a été présentée, la légende des « Quatre Fils Aymon » est une grande œuvre, qui honore le T.R.M. et son « Ballet du XX^e siècle ». Nous avons vibré intensément à la vue de certaines séquences; nous avons participé intimement à l'action, grâce à l'atmosphère extraordinaire qui régnait sur la scène circulaire; en aucun cas, nous n'avons pu discuter l'interprétation ni la réalisation scénique, qui sont de tout premier ordre.

Aussi, formons le vœu qu'une entreprise ayant coûté tant d'efforts ne reste pas sans lendemain : si un nouveau style de spectacle a été découvert — et c'est probable — qu'il se propage chez nous et à l'étranger, afin que ses initiateurs puissent recevoir une large audience. De tels moments d'art méritent un hommage au talent de ceux qui nous les dispensent.

Max VANDERMAESBRUGGE.

Les Troisièmes Journées d'Etudes des Fédérations Touristiques et des Syndicats d'Initiative

LES troisièmes journées d'études des Fédérations touristiques et des Syndicats d'Initiative organisées, sous l'égide du Commissariat général au Tourisme, par la Fédération touristique de la Province de Brabant, ont tenu leurs assises, le jeudi 6 avril dernier, à la Salle de la Madeleine, à Bruxelles, en présence des principaux représentants des groupements intéressés. Répondant à un vœu émis à l'unanimité, lors du précédent congrès, la présente session était entièrement réservée aux problèmes soulevés par l'organisation du tourisme belge à l'échelle nationale, provinciale, régionale et locale.

Dans son discours d'ouverture, M. Arthur Haulot, commissaire général au Tourisme, rappela, avec infiniment d'à-propos, que ces journées de travail, dont le succès d'intérêt va grandissant d'année en année, avaient été mises sur pied pour répondre à un désir commun de coordonner des efforts, sans doute généreux mais, hélas, trop souvent éparpillés dans la lutte quotidienne en vue du plein épanouissement de notre capital touristique.

Après avoir souligné que le but du pouvoir central n'a jamais été de vouloir imposer aux groupements subordonnés une règle de pensée définie par lui seul, qu'il n'appartenait, au surplus, pas à ce pouvoir de brimer l'esprit d'initiative en l'endigant dans des limites précises, M. Haulot, termina son allocution, par un vibrant appel en faveur de la parfaite coordination et synchronisation de tous nos efforts. A une époque, dit-il, où plus de quarante millions d'Européens appartenant à notre communauté occidentale passent leurs vacances en dehors de leur pays, il est indispensable que ceux qui assument la responsabilité du tourisme réceptif soient non seulement aptes à mener leur mission à bonne fin mais soient, en outre, animés d'une richesse de cœur et d'une réserve d'enthousiasme sans lesquelles toute politique touristique, aussi savamment orchestrée soit-elle, est vouée à un échec certain.

Sous la présidence de M. Six, commissaire général adjoint au Tourisme, la matinée fut intégralement consacrée à l'audition des rapports présentés par MM. Henry Baillien, Maurice-Alfred Duwaerts et H. Binot, s'exprimant, respectivement, au nom des Syndicats d'Initiative, des Fédérations touristiques et du Commissariat général au Tourisme. Premier orateur, M. Henry Baillien, secrétaire-trésorier du Syndicat d'Initiative de Tongres, brossa

un vivant tableau des résultats obtenus par le Syndicat de sa ville depuis sa création, en 1934, jusqu'à nos jours, mettant principalement l'accent sur l'esprit dynamique et de saine émulation qui préside aux activités de son association et sur l'idéal commun concrétisé par la devise « Servir » qui gouverne les rapports du syndicat tongrois avec les autorités supérieures.

Montant ensuite à la tribune, en sa qualité de secrétaire permanent de la Fédération touristique du Brabant, M. M.-A. Duwaerts déplora amèrement que, nonobstant les assurances formelles données par le Commissariat général au Tourisme, les secrétaires permanents des Fédérations touristiques aient été pratiquement abandonnés à leur propre sort. Ils ne jouissent, à l'heure actuelle, d'aucun statut général, leur titre et leurs attributions variant d'une province à l'autre. Les contacts suivis qu'ils devaient avoir avec les inspecteurs régionaux du C.G.T. sont, dans trop de cas, restés lettre morte créant une sorte de malaise avec, entre autres séquelles, un éparpillement et un émiettement des efforts de propagande touristique tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Après avoir défini la mission dévolue, selon lui, aux secrétaires permanents qui doivent jouer le rôle d'organe de liaison entre l'administration provinciale d'une part et les autorités communales et les syndicats d'initiative d'autre part et insisté sur la nécessité d'une coopération confiante entre le pouvoir provincial et les secrétaires permanents, le rapporteur insista sur le but essentiel que doivent s'assigner les Fédérations touristiques, à savoir la propagande touristique et mit en exergue l'étendue du champ d'action qui leur est dévolu en ce domaine. M. Duwaerts posa ensuite la question du maintien des Fédérations touristiques sur le plan provincial. Considérant que les caisses fédérales étaient alimentées presque exclusivement à l'aide de fonds émanant des pouvoirs provinciaux, l'orateur opta, sans hésiter, pour une réponse affirmative. La préférence que le conférencier manifesta pour le maintien de la formule provinciale n'exclut, toutefois pas, à son sens, une collaboration franche et effective entre deux, voire plusieurs provinces partout où la nécessité se fait réellement sentir, par exemple là où une même région touristique naturelle déborde le cadre des frontières administratives.

Analysant ensuite les rapports que les Fédérations touristiques sont appelées à entretenir avec le Commissariat général au Tourisme, M. Duwaerts suggéra diverses

mesures susceptibles d'améliorer le climat de confiance mutuelle sans lequel toute collaboration réelle n'est qu'un vain mot. Il préconisa, entre autres mesures, la mise sur pied de réunions mensuelles présidées par le commissaire général ou son délégué où toutes questions intéressant les Fédérations seraient débattues sur la base d'une discipline librement acceptée. Au sujet des groupements régionaux de Syndicats d'Initiative ou de communes, dont le fonctionnement se heurte à des difficultés d'ordre budgétaire, M. Duwaerts marque sans embages sa préférence pour la suppression pure et simple de ces associations, préconisant, en revanche, une augmentation de la compétence et des subsides accordés aux Fédérations qui seraient en mesure, dès lors, de déléguer dans les régions incriminées un représentant permanent dépendant, dans l'ordre hiérarchique, des Fédérations elles-mêmes et qui pourrait, le cas échéant, être le secrétaire actuel de ces groupements pour autant qu'il satisfasse aux conditions de capacité requises. Une telle ligne de conduite renforcerait, à coup sûr, cette concentration des efforts tant souhaitable en matière de propagande touristique. Abordant, enfin, le cas des Syndicats d'Initiative, M. Dewaerts rappela que leur tâche première était l'accueil sur place, fustigeant, au passage, la funeste tendance à considérer ces Syndicats comme de simples comités de fêtes. Il prôna, en substance, une coordination plus étroite des activités des Syndicats avec celles des Fédérations qui devraient être consultées pour toutes questions touchant le tourisme réceptif et, notamment, lors de la confection des documents touristiques. Le rapporteur clôtura son exposé par un vibrant appel en faveur d'une prise de conscience, à tous les échelons, de cette communauté d'intérêt qui lie tous les organismes touristiques.

Dernier rapporteur inscrit à l'ordre du jour, M. H. Binot, inspecteur au Commissariat général au Tourisme, fit entendre la voix de l'autorité centrale. Après avoir défini la tâche dévolue au Commissariat général au Tourisme qui est de promouvoir et d'orienter le développement des activités touristiques tout en favorisant l'utilisation saine, récréative et éducative des vacances par les bénéficiaires de congés payés et défini les diverses attributions du Commissariat en vue de la réalisation de cet objet, M. Binot dressa le tableau des différents organismes appelés à seconder le Commissariat dans sa mission. Au rang de ces organismes figurent, à l'échelle gouvernementale, deux conseils supérieurs consultatifs : le Conseil Supérieur du Tourisme et de l'Hôtellerie et le Conseil Supérieur des Vacances Ouvrières et du Tourisme Social et, sur le plan provincial et local, les Fédérations touristiques et les Syndicats d'Initiative. Insistant, au passage, sur l'ampleur et l'importance des attributions relevant des Fédérations du Tourisme qu'il considère comme un véritable rouage-clé situé à mi-chemin entre le Commissariat et les Syndicats.

Passant ensuite à l'examen de quelques points de nature à améliorer le rendement du facteur touristique à tous les degrés, le rapporteur mit principalement l'accent sur la politique à suivre dans le domaine de l'accueil, relevant, à ce propos, le rôle de premier plan qui revient, dans ce secteur, aux Syndicats d'Initiative.

La fin de la matinée fut réservée à la discussion de quelques points d'intérêt mineur figurant à l'ordre du jour. C'est ainsi qu'une proposition visant à maintenir, dans le cadre des rencontres annuelles, une journée réservée au tourisme récréatif fut approuvée à l'unanimité, le choix se portant, cette année, après consultation de l'assemblée, sur la région occidentale de la côte belge où un week-end de détente sera organisé vers la mi-septembre. La fixation des journées de travail en semaine de préférence aux dimanches et jours fériés fut également décidée à une très large majorité.

Après le déjeuner servi dans les salons de la Madeleine, les congressistes se réunirent à nouveau pour procéder à la discussion générale des rapports déposés dans la matinée. Ce colloque ne donna cependant pas ce qu'on en attendait. Parmi les interventions, épinglons celles de M. Dufour, secrétaire permanent de la Fédération touristique du Hainaut, qui marqua son accord avec M. Duwaerts pour l'unification des statuts des Fédérations touristiques et le maintien de la formule d'A.S.B.L. qui les régit actuellement, mais se déclara partisan du système du groupement des syndicats en régionales ; de M. Dobbelaer du Syndicat d'Initiative de Saint-Nicolas qui porta particulièrement son attention sur l'interpénétration des activités des Fédérations et des Syndicats notamment sous l'angle de la préparation et de l'échange des documents touristiques ; de M. Barzin de l'Office du Tourisme de Spa qui s'éleva contre l'ingérence de la politique en matière de tourisme ; de M. Delvaile, délégué du Syndicat d'Initiative de Nivelles, qui exprima le souhait de voir, dorénavant, les rapports adressés aux congressistes avant la réunion en séance plénière de manière à permettre aux délégués d'assister en pleine connaissance de cause, leurs positions.

Furent entendus, in fine, M. Verhaert, directeur du Service de Tourisme de la ville d'Anvers qui se déclara partisan d'une répartition plus équitable entre régions dans le domaine de la propagande menée à l'étranger par le truchement du Commissariat général au Tourisme ; M. Remy, secrétaire-administrateur du Syndicat d'Initiative de Dinant qui se fit le porte-parole des syndicats régionaux et préconisa quelques retouches à apporter au formulaire délivré aux syndicats pour la présentation de leurs comptes et budgets et M. Peleman du Syndicat de Rupelmonde qui, développant un point figurant au rapport de M. Duwaerts, recommanda à l'instar de notre secrétaire permanent, d'intéresser, avant une méthode en vogue en Amérique, les banques, les compagnies pétrolières et d'assurances ainsi que les grands magasins à cette œuvre magnifique mais ardue qu'est la propagande touristique. Avant de lever la séance M. Six marqua son accord pour que les questions encore pendantes soulevées au cours du débat soient discutées par le Commissariat général au Tourisme de concert avec les secrétaires permanents et promit qu'aucun effort ne sera ménagé pour y porter remède.

Y. BOYEN.

Nos Métiers d'Art

EXPOSITION DE MÉTIERS D'ART A LOUVAIN

PRESENTER une exposition des artisans d'art du Brabant qui soit valable est certes une gageure.

Pourtant c'est le but du Comité de Coordination de l'Office provincial des artisanats et des industries d'art du Brabant. Tâche particulièrement ingrate, s'il en est ! Les critères pour juger une œuvre artistique et une œuvre artisanale sont en effet si divers, si discutés aussi !

Nous espérons cependant réussir ; le public jugera...

Mais ce même public doit, au départ, connaître nos intentions.

Nous pensons que depuis trop longtemps les artisans ont été bernés par des promesses non tenues. Trop d'organismes, fussent-ils d'Etat ou privés, ont, sous couvert de la promotion des métiers d'art, pratiqué diverses politiques qui, en fin de compte, n'ont servi qu'à satisfaire les ambitions personnelles de petits groupes dont les appétits ne furent pas toujours désintéressés, hélas !

Bien sûr, qui dit relance des métiers d'art, doit envisager, par priorité, l'écoulement de la production, sous peine de faillite ! En fait donc il faut organiser la vente. Pour nous, la qualité de l'objet présenté à l'acheteur éventuel est le critère de base. On ne peut se permettre, dans ce domaine, de tomber dans la facilité, voire, le vulgaire. Ici, il faut bien admettre que le public est souvent mal préparé pour discerner le faux du vrai, l'authentique objet d'art artisanal de... l'ersatz !

Si cette exposition a pu l'éclairer, notre but aura été partiellement atteint.

Cette présentation aura encore lieu au château du Steen à Elcuwij, du 30 juin au 31 août, et à l'hôtel de ville de Nivelles, du 20 octobre au 20 novembre.

M.-A. DUWAERTS.



Kurt Lewy.



Simon du Chastel.



Aline Nève.

- BAL JULIEN** Tapisseries - 81, rue des Confédérés, Bruxelles 4
BAUGNIET COLETTE Atelier Horizon : tapisseries, tissages, tapis, 16, rue Ernest Allard, Bruxelles
BERTRAND PIERRE Métal battu - 56, avenue des Pléiades, Bruxelles 15
BROODCOORENS CAMILLE Poupées folkloriques - 9, rue Coppens, Bruxelles-Sablon
MANUFACTURE CHAUDOIR Tapisseries - 56, rue des Ailes, Bruxelles 3
COBBAERT JAN Céramiques - 65, avenue Stijn Streuvels, Kessel-Lo
COPPENS JEANNINE Tapisseries, tapis, tissages - 26, avenue Marie-Louise, Dilbeek
CORDIER PIERRE Chimigrammes - 71, rue Paul Lauters, Bruxelles 5
COURTOIS ALBIN Médailles - 12, rue des Faines, Bruxelles 12
COURTOIS MARIE-THERESE Tapisseries, tissages, tapis - 36, avenue des Phalènes, Bruxelles 5
CREATIONS MODERNES Voiles et filets en lin - Designer Jeannine Coppens, 24, rue aux Laines, Bruxelles 1
DAMBIERMONT MARY Tapisseries - 13, rue du Lierre, Bruxelles 8
DENIS PHILIPPE Orfèvrerie religieuse, dinanderie, émaux - 5, avenue des Sansonnets, Waterloo
DE KEYSER GILBERT Photographies : 394, avenue Dolez, Bruxelles 18
DERNY NICOLE Emaux - 15, Hoornzeel, Tervuren
DE ROUCK PIERRE Céramiques - 13, rue des Sicambres, Bruxelles 4
DESAEGER YANA Céramiques - 1, avenue de Messidor, Bruxelles 18

- DE VINCK ANTOINE** Céramiques utilitaires. Diffusion « Créations Modernes », 24, rue aux Laines, Bruxelles 1
DE VLAMYNCK Céramique : 4, rue Paul Lauters, Bruxelles 5
DE WILDE MIES Bijoux - 11, rue Van Beveren, Grand-Bigard
DOCQUIER M^{me} Tissages - 71, rue Edith Cavell, Bruxelles 18
DUBOIS MARIANNE Emaux - 12, rue Longue Haie, Linkebeek
DUBRUNFAUT EDMOND Tapisseries, tissus imprimés - 11, rue du Château, Tervuren
DUCCATEAU ANNE-MARIE Céramiques - 5, chaussée d'Houtem, Perk
DU CHASTEL SIMON Céramiques - 70, rue Middelbourg, Boitsfort
DUFÉY FRANCIS Céramiques - 182, rue Langeveld, Bruxelles 18
ELSTROM HARRY Médailles - 29, rue de la Tourelle, Bruxelles 4
GHYSELS JEAN-PIERRE Métal battu - 100, rue Marconi, Bruxelles 18
GREGOIRE ODETTE Emaux - 45, rue des Bollandistes, Bruxelles 4
GUILLOIN ETS S.A. Tapis - 85, chaussée de Ruysbroeck, Bruxelles 19
JULIEN RENE Tapisseries - 8, rue Sainte-Gertrude, Bruxelles 4
KAMPS JACQUELINE Tissages - Plateau du Stadt, Wavre
LEMESRE ERIC Ensemblier-décorateur - 129, avenue Louise, Bruxelles 1
LEWY KURT Emaux - 59, avenue Roger Vandendriessche, Bruxelles 15
LYR CLAUDE Gravures - 22, rue Robert Scott, Bruxelles 18

ATELIER CLAUDE LYR	Gravures - Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles
MEES ANDRE	Céramiques - 199, avenue Paul Deschanel, Bruxelles 3
MENNENS MARIE-JEANNE	Foulards - 39, rue Brogniez, Bruxelles 7
MINNE FRANÇOISE	Céramiques - 20, rue Bara, Bruxelles 7
MORIAN R.	Photographies - 39, square Marie-Louise, Bruxelles 4
NANNAN JACQUES	Foulards - 8, rue Timmermans, Bruxelles 19
NEVE ALINE	Céramiques utilitaires - 63, avenue de l'Armée, Bruxelles 4
RIVIERE ODETTE	Bijoux - 3, petite rue des Secours, Bruxelles 3
ROGER LEOPOLD	Carré de Soie - 73, rue Bâtonnier Braffort, Bruxelles
ROPSY CLAUDINE	Tissages, tapis, tapisseries - Atelier : 16, rue Ernest Allard, Bruxelles 1
SMOLDERS MICHEL	Céramiques - 123, rue Joseph II, Bruxelles 4
SOMVILLE ROGER	Céramiques - 280, chaussée de Bruxelles, Tervuren
SOUPPLY E.	Bijoux - Diffusion : Boutique Chale, 1, rue de Livourne, Bruxelles 5
VAN DER LINDEN MAX	Céramiques - Nodebais
VAN LEEMPUTTEN P.	Céramiques - Seringenlaan, 8, 's Gravenwezel
VELLE MARTHE	Emaux - 4-5, square Marlow, Bruxelles 18



Les Belges résidant en France ont offert au Roi et à la Reine, à l'occasion de leur mariage, la tapisserie « Parade », d'après un carton de l'artiste brabançon, Mary Dambiermont.

Voici un fragment de cette tapisserie réalisée par les Manufactures Braquenié. D'autre part, les œuvres de Mary Dambiermont seront exposées à la Galerie d'Égmont, place du Petit-Sablon, du 5 au 25 mai.

RENDEZ-VOUS
AU CHATEAU DU STEEN
A
ELEWIJT
DU
30 JUIN AU 31 AOÛT!

MIDIS DU TOURISME

20 MARS 1961.

« Groei van het Vlaams Toneel »

par V. DE RUYTER,

Directeur du Théâtre Royal Flamand.



AINSI, il aura fallu attendre cet incendie brutal, fulgurant, qui, en 1955, transforma, en l'espace de quelques minutes, le sévère Théâtre Royal Flamand, en un gigantesque brasier, en une vision de cauchemar avec ses poutres tordues, ses murs calcinés, ses décombres fumants, pour placer la première scène flamande de notre capitale à l'avant-plan d'une actualité que se partageaient jusqu'alors les petits potins de la chronique scandaleuse et les vagues rumeurs cent fois répétées, cent fois démenties d'une conflagration mondiale imminente. Devait-on conclure qu'auparavant le bon peuple bruxellois, en général si attentif aux moindres palpitations du cœur de sa chère cité, ignorait que, derrière l'austère façade de ce temple de la culture néerlandaise, s'agitait et remuait à longueur de journées tout un petit monde d'artistes, dépositaires du précieux héritage que leur avaient légué nos ancêtres ? Assurément, non. Un jour aussi, il avait pénétré dans ses entrailles, s'était laissé griser au contact exaltant des feux de la rampe, s'était surpris sans doute à rêver à quelque pays chimérique où il ferait bon vivre entre les plaisirs et les jeux. Mais il s'était, à ce point, accoutumé à le voir imperturbablement et immuablement planté, telle une sentinelle vigilante et impavide, à l'angle de la rue de Laeken et du quai au Foin, qu'il s'était imaginé qu'à l'instar des gens heureux, ce théâtre, qui s'intégrait si harmonieusement dans le cadre de la basse ville, n'avait pas d'histoire.

Après l'étrénel exposé dont nous gratifia, au cours de ce second Midi en langue néerlandaise de notre saison 1961, M. De Ruyter, qui préside, avec bonheur et compétence, aux destinées du Théâtre Royal Flamand, le bon peuple bruxellois fera bien de reviser son jugement. Il aura appris, non sans une pointe d'étonnement, toutes les avanies qu'endurèrent, toutes les vicissitudes

que rencontrèrent, le siècle dernier, ces vaillants pionniers de la scène flamande dans la recherche d'une salle de spectacles à la mesure de leurs saines et légitimes ambitions. Il aura appris aussi comment, à la suite du succès remporté au Théâtre de l'Alhambra par la pièce de Hoste : « Brusselse Straatzanger », l'énergique bourgmestre Charles Buls s'émut du sort de nos artistes flamands et n'eut de trêve qu'après leur avoir procuré un refuge digne de leurs aspirations.

Cet asile, l'actuel Théâtre Flamand, inauguré en grandes pompes, le premier octobre 1887, et qui tient à la fois de la grosse maison de maître et du palais, fut édifié suivant les plans de l'architecte J. Baes. Dans son travail, l'artiste sut éviter cette lourdeur qui, trop souvent, entacha les constructions du siècle dernier. L'ensemble se caractérise par un parfait dépouillement du style et un souci marqué pour la sobriété des formes comme l'attestent ces trois bustes ornant la façade principale de l'édifice et immortalisant dans la pierre trois noms parmi les plus illustres de la littérature néerlandaise : Joost Van den Vondel, Pieter Langendijk et Willem Ogier. En outre, cette salle pouvait s'enorgueillir d'être la première, en Europe, à avoir adopté un système de galeries permettant l'évacuation rapide et efficace de tous les étages en cas d'incendie, l'édification de la scène à l'aide de pierres bleues réduisant, pour sa part, dans des proportions considérables, les risques d'incendie.



BRUXELLES. — Le bassin des Quais au Foin et aux Pierres de Taille, vers 1900. Au fond, la façade postérieure du Théâtre Royal Flamand.

Mais pour bien s'imprégner de l'ambiance exceptionnelle qui orchestrait ces divertissements vespéraux, il faut se reporter de quelque 60 ans en arrière, à l'époque où ce quartier n'avait pas encore le visage qu'on lui connaît de nos jours. Un vieux Bruxellois seul peut vous conter comment, échappant par quelque après-midi ensoleillé à la surveillance maternelle ou faisant plus prosaïquement l'école buissonnière, il aimait se faufiler parmi cette faune étrange et bigarrée d'honnêtes marchands, d'astucieux commerçants, de portefaix, de débardeurs, de marins, de badauds aussi, qui peuplaient les quais tandis que péniches, chalands et allèges, docilement alignés attendant l'heure du grand départ, évoquaient pour lui l'Aventure ; comment, le

soir venu, alors que les quais s'endormaient sous l'œil blafard de quelque réverbère famélique, une autre vie naissait, non loin de là, aussi fébrile, aussi grouillante que celle du jour et qui avait son épice sous le centre scintillant de mille feux du Théâtre Flamand où acteurs chevronnés et timides débutants affrontaient le verdict d'un public connaisseur et exigeant.

Aujourd'hui, les bassins sont comblés, les quais sont déserts, les opulentes maisons patriciennes n'abritent plus que d'humbles ménages de prolétaires. Seul le Théâtre Flamand, fortifié par l'épreuve du feu, demeure, offrant à une salle avide de dépaysement, sa dose quotidienne d'évasion et d'enchantement.

Y. B.

27 MARS 1961.

Le Tourisme et l'Auto

par M. Christian BRIADE,

Secrétaire de rédaction
au Touring Club Royal de Belgique.

LE titre, volontiers, banal, anonyme, inconsistant, même, au point de devenir impalpable, que M. Christian Briade, le distingué secrétaire de rédaction au Touring Club Royal de Belgique avait choisi pour servir de leitmotiv à son exposé, laissait la porte ouverte aux hypothèses les plus excentriques, aux conjectures les plus téméraires, aux suppositions les plus fantaisistes et les détectives en herbe, tout heureux de se découvrir une âme de Sherlock Holmes, se trémoussaient d'aise dans la perspective de pouvoir mettre leur sagacité à l'épreuve. Allait-on subir, trois quarts d'heure durant, un assaut continu de réflexions d'ordre général avec leur cortège de clichés et de lieux communs qui, dans notre monde désabusé, n'épatent plus que le populaire ? Le conférencier nous préparait-il, au contraire, sous la forme d'une leçon de sécurité routière, le plus indigeste des brouets, à moins que, subitement possédé par quelque démon de la perversité, il ne se délectait déjà à l'idée de nous accabler et de nous meurtrir sous une avalanche de considérations techniques ? Certains, même, les plus pessimistes il est vrai, agitaient déjà, tel un épouvantail, l'horrible vision d'un cortège de statistiques qui n'auraient pas de fin.

Toutes les hypothèses étaient possibles, disions-nous, sauf la bonne car, en élevant, d'emblée, le débat à son niveau le plus pur, le plus sublime, celui de l'homme, l'orateur dont on connaissait déjà le talent si personnel de chroniqueur, se révéla tour à tour un maître ès didactique, un logicien implacable, un Argus impitoyable, doublé du plus subtil des psychologues. Les quelques idées prises au vol que nous couchons sur le papier ne donneront qu'une bien faible et bien pâle idée des trésors d'enseignement que M. Briade sut extraire d'un sujet que tout vouait a priori à la banalité et à l'impersonnalité.

Suite à l'amélioration progressive et constante du niveau de vie enregistrée au cours de cette dernière

décade et à son corollaire, la démocratisation du tourisme en voiture, le problème des loisirs, hier encore du domaine des limbes, est passé, pratiquement, sans transition, à l'avant-plan de l'actualité pour devenir un des soucis majeurs de notre société contemporaine.

Au risque de décevoir le public, rebelle en général à toute gymnastique cérébrale et plus enclin à homologuer, sans examen, les solutions, fussent-elles excentriques ou baroques, qui frappent son imagination, M. Briade n'hésita pas à soutenir qu'il n'existait pas, à ses yeux, de formule magique susceptible de fournir une réponse universellement valable à l'épineuse question de l'organisation et de la réussite de nos vacances. Bien plus, sur ce terrain mouvant par excellence, les remèdes, à l'instar de ceux appliqués en thérapeutique, varient d'un individu à l'autre, d'un cas d'espèce à l'autre, leur utilisation étant, de surcroît, fonction du facteur budgétaire de chaque famille, de chaque ménage. A défaut de cette panacée, au surplus peu désirable, du fait qu'elle édulcorerait nos déplacements en les privant de cette part d'imprévu, d'originalement en les privant de cette part d'imprévu, d'originalité, source de tant de délicieuses et mémorables sensations, le conférencier proposa à la méditation de son auditoire le fruit d'une expérience acquise au contact des êtres et des choses.

Tout d'abord, précisa-t-il, il importe, si l'on souhaite réussir pleinement ses vacances, de se dégager une fois pour toutes de cet esprit morbide et rétrograde d'imitation qui nous pousse irrésistiblement vers les mêmes routes encombrées et insipides où nous coudoyons infailliblement les mêmes chauffeurs aux traits invariablement crispés et à l'humeur uniformément maussade. Ne fonçant aveuglément vers le même but, de nous dégager de cet esprit pervers qui nous astreint à une pause sévèrement minutée à la terrasse du même café ou à l'ombre de la même pergola, en attendant le divin moment où, tels des robots aux mouvements parfaite-

Sous son sourire enjôleur, cette ravissante jeune femme cache une âme de vrai touriste. En préparant, avec méthode, l'itinéraire de son voyage, elle est assurée de connaître des moments divins.

(Photo T.C.R.B.)



ment synchronisés et aux organes puissamment lubrifiés, nous reprendrons, à l'heure H, notre poursuite infernale à la rencontre du même néant.

Ce dangereux écueil qu'est le mimétisme en matière de tourisme une fois écarté, il convient, poursuit l'orateur, d'éviter de tomber de Charibde en Scylla et de verser dans une autre tendance tout aussi néfaste dans ses conséquences que la première, à savoir celle consistant à pratiquer le tourisme à l'aveuglette ou à l'emporte-pièce et céder par paresse ou manque d'imagination à cette autre folle du logis qu'on nomme l'improvisation. Un itinéraire, aussi anodin soit-il, exige une étude préalable à tête reposée. La dose souvent minime d'efforts que réclame la localisation précise d'un monument, d'un site, d'une curiosité folklorique semblera, après coup, dérisoire, face à la somme de plaisirs que réserve le simple fait d'avoir conçu, approfondi et arrêté soi-même son parcours, son circuit, sa randonnée. Mais, ici aussi, il faut se garder d'un tourisme à œillères, axé sur des préceptes trop rigides et savoir user de souplesse en n'hésitant pas, si tel est notre bon plaisir, à céder au caprice ou à la fantaisie du moment.

Si trop de précipitation ou de fébrilité, enchaîne M. Briade, sont déjà de nature à ternir le franc succès d'une évasion aux portes de notre ville, que penser alors de l'attitude absurde, quoique courante de nos jours, de ces globe-trotters au petit pied qui, décidés à courir la grande aventure, ne trouvent ni temps, ni énergie pour se pencher sur l'itinéraire de leur voyage et reculent, glacés d'effroi, devant la seule perspective d'être astreints à calculer eux-mêmes le kilométrage à parcourir. S'expatrier avec profit est cependant plus qu'un simple déplacement de notre enveloppe charnelle vers d'autres cieux. Il implique une intégration au climat humain des pays visités, à leur nature, à leur essence. Pour jouir totalement de cette sensation de

dépaysement, il faut retourner à l'écolage de la vie et, en écoutant les gens parler, en les regardant travailler, en prêtant une oreille discrètement attentive à leurs joies et leurs tourments, recevoir la révélation d'un monde fait de grandeur et de beauté. Ce paradis des vacances lointaines, gagnons-le à l'écart des grands axes internationaux et pénétrons-y par la porte étroite.

Analysant ensuite les répercussions du développement de la circulation routière sur le tourisme, le conférencier constata que l'automobile est, présentement, sur le point de révolutionner les loisirs, bouleversant les courants touristiques jadis traditionnels du fait de leur assujettissement au réseau ferroviaire existant. Aujourd'hui, grâce à la démocratisation de l'automobile, — un Belge sur treize n'a-t-il pas sa voiture privée — tout centre d'accueil, aussi excentrique que soit sa situation, peut s'il est convenablement outillé et équipé, revendiquer hautement le droit d'héberger des touristes. Face à ce potentiel colossal d'aspirants touristes non préparés, laissant, loin de tout désir de découverte, le hasard, le vide ou l'ennui présider leurs randonnées, nos organismes de tourisme ont, de l'avis de M. Briade, une mission sacrée à remplir, celle de guide et d'éducateur. Tâche ingrate mais exaltante dont la réussite est fonction du degré d'enthousiasme qui les animera.

Par la spontanéité de ses applaudissements, l'auditoire unanime cristallisa son adhésion à cet exposé d'une brillante facture oratoire et aux profondes résonances humaines.

Y.B.

10 AVRIL 1961.

Renaix, Centre des Ardennes Flamandes

par M^{me} KETELS-LEFEBVRE,

Secrétaire de rédaction au « Courrier de Renaix ».

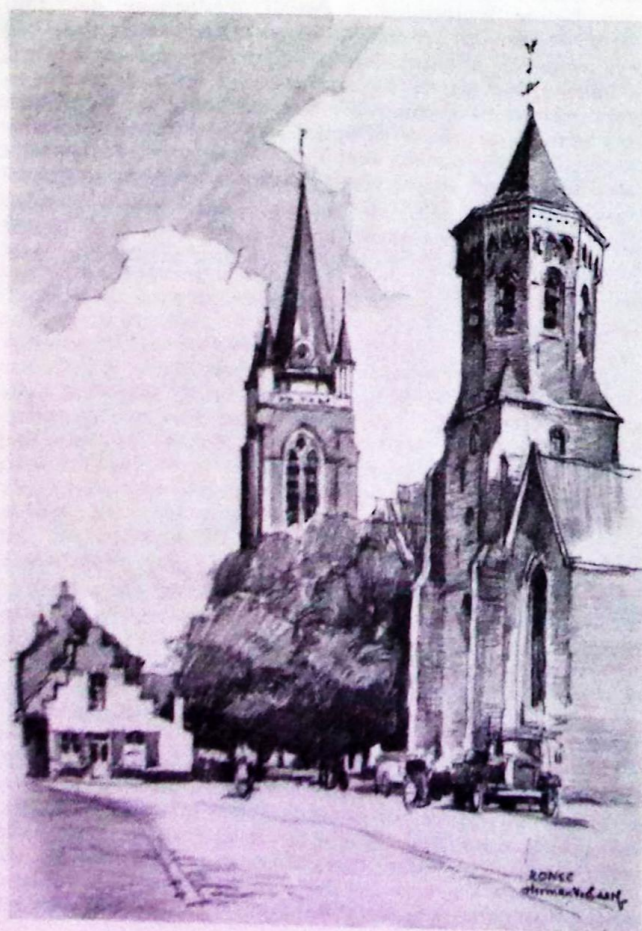
AMoins de se découvrir un tempérament de Méditerranéen du Nord, il serait présomptueux de prétendre que le public piétinait d'impatience. Néanmoins, l'atmosphère était agitée, fébrile même, tant l'assistance avait hâte de découvrir les attraits de Renaix, d'en imprégner tout son être. Il faut reconnaître

à sa décharge que M. M.-A. Duwaerts, lors de la présentation d'usage, avait commis l'imprudence de révéler aux spectateurs que la conférencière cérait dans ses bagages une collection merveilleuse de diapositives en couleurs. Aussi grand fut l'étonnement lorsque, répondant à un geste gracieux de Mme Ketels-Lefebvre, se

33

profila sur la toile un paysage étrange, insolite même, où les topographes avertis crurent deviner le cours nonchalant et paresseux de la Dendre poissonneuse, mais où les sportifs avisés beaucoup plus formels et catégoriques, reconnurent sans peine les premières rampes du désormais célèbre mur de Grammont. A coup sûr, il y avait maldonne. Peut-être que la lanterne se souvenant qu'elle était magique tenait à faire honneur à sa réputation en nous donnant une brillante démonstration de son savoir, peut-être aussi que l'opérateur de service un tantinet malicieux s'amusait à brouiller les cartes, à moins que, tout simplement intimidé, il n'ait pris des vessies... pour des lanternes.

Telle était la situation. Les auditeurs masquaient mal leur perplexité, partagés qu'ils étaient entre des sentiments d'étonnement et de révolte, et l'issue de ce singulier conflit de conscience demeurait encore incertaine lorsque la conférencière, sortant de la prudente réserve où elle s'était confinée jusqu'alors, nous apporta brusquement la clé d'une énigme que l'on imaginait insoluble. Mais non, il n'y avait ni maldonne, ni erreur, ni méprise, et encore moins intention de supercherie ou de mystification. En nous transportant par la pensée et par l'image au sommet de la Vieille Montagne de Grammont où, chaque année, refleurit un folklore séculaire, où, chaque année, à l'occasion du Krakelingewerp et du Tonnekenbrand, chaque pli, chaque dépression du terrain, chaque ravine charrie son torrent humain, Mme Ketels-Lefèbvre découvrait une délicatesse d'âme qui semble l'apanage de nos ravissantes filles d'Eve, entendait nous ménager, d'emblée, un superbe belvédère d'où la vue portait loin, très loin au-delà des rues tortueuses et excentriques de la coquette ville



jusqu'au cœur même de notre terre natale : les Ardennes Brabançonnaises.

Les musettes amplement garnies de provisions de bouche, revêtant pour la circonstance la forme des inimitables mattons grammontois, notre convoi s'ébrançait, nous pliant aux mille fantaisies d'une route capricieuse décrivant des arabesques tour à tour gracieuses et capricieuses sur un fond ondoyant, piqué d'avenantes fermettes, frangé de délicieux ombrages. Zottebeau de Lamoral d'Egmont, ce pur héros de notre histoire nationale s'impose. L'avenante cité ne nous retient qu'un instant, tant grande est notre hâte de toucher au but. Le temps de nous retremper au contact enrichissant et au rayonnement sans pareil des joyaux artistiques de la bonne ville d'Audenaerde et nous voici littéralement propulsés par-delà le Mont de l'Enclus, si cher à nos voisins, les Français du Nord, au pied de la colline de l'Hootond où l'ardent désir d'étancher notre soif de connaissances nous ravigote et nous galvanise. La récompense est en haut, dépassant nos plus folles espérances. Quel fascinant spectacle, quelle griserie aphrodisiaque nous procure la vision de ces tuiles rouges flamboyant sous les caresses du soleil, de ces clochers délicatement ciselés, de ces cheminées altières, foyer d'une vie grouillante et laborieuse, de ces coteaux verdoyants, de ces collines boisées au galbe incomparable qui se fondent dans l'infini de l'espace, de ce cadre admirable où Renaix, la superbe, étale sans fausse pudeur ses merveilleux atours.

Notre exaltation est à son comble. Nous voulons tout voir, tout palper. Même la perspective d'être astreint à boucler un circuit de 32,5 km. autour de la ville, nous mêlant au Fiertel du dimanche de la Trinité, cette procession religieuse, folklorique et historique, sans conteste, la plus typique de la région, ne refroidit pas notre ardeur et, sans autres apprêts, tels d'authentiques enfants du terroir, nous nous glissons dans le rutilant cortège, escortant la majestueuse chasse de Saint-Hermès tout en réglant notre cadence sur celle de ce maître de cérémonies haut en couleurs que les autochtones appellent le Belleman. Un bond dans le temps, question d'être happés et emportés dans le tourbillonnant Lundi des Fous qui déploie, le lundi suivant l'Épiphanie, son impressionnante théorie de 750 musiciens et 10.000 Bonmos dans la plus hallucinante mascarade qu'on puisse imaginer.

Mais à Renaix, peut-être plus qu'ailleurs, l'art ne perd jamais ses droits. Il est gravé en lettres d'or dans les murs de la crypte romane de la collégiale Saint-Hermès, il est inscrit sur chaque relique du musée du folklore local et d'histoire régionale et même dans ses formes les plus modernisantes, tel ce curieux obélisque de la Grand'Place, il nous apporte l'éloquent témoignage de son étonnante et permanente vitalité. L'heure de la détente physique a, enfin, sonné. Dans un éblouissant feu d'artifice gastronomique, les réputées spécialités renaisiennes : les bunsis, les caricoles, les bonnikis, les witingen, les sneitsis aussi, sans oublier le bon pain régional, se font fort de satisfaire les palais délicats comme les estomacs pantagruéliques. C'est sur ce parallélisme à la fois cocasse et ingénieux entre les plats nourris de la salle, cette causerie qui aura contribué avec efficacité à la renommée du tourisme renaisien.

Y. B.

RENAIX. — La collégiale Saint-Hermès avec, à l'avant-plan, la tour de l'ancienne église Saint-Martin.

(Dessin H. Verbaere).

17 AVRIL 1961.

« De Oude Markt »

par M. BERNARD HENRY,

Secrétaire général
de l'Union Belge des Ecrivains du Tourisme.



Madame Caricolle à l'œuvre.
(Photo C.G.T.)

QU'IL est juste et raisonnable, qu'il est fondé, qu'il est universellement applicable, cet adage qui, depuis des siècles, proclame sans faiblesse, de génération en génération, que les apparences sont souvent trompeuses. Le thème que M. Bernard Henry, secrétaire général de l'Union belge des Ecrivains du Tourisme, avait choisi d'exposer à notre tribune à l'adresse de nos auditeurs d'expression néerlandaise, devait, si besoin était, démontrer péremptoirement la pertinence de cette sentence coulée en proverbe. En effet, était-il possible, de prime abord, de concevoir sujet plus banal, plus anodin, plus futile que ce Oude Markt, ce Vieux Marché bruxellois qui avait les honneurs de l'affiche de ce jour. Pourtant, cette impression première n'allait pas résister à l'épreuve des faits. Bien au contraire, au fur et à mesure que le scénario déroulait ses phases sous nos yeux, il devenait patent que le propos, loin de répondre aux critères et aux canons de la commodité, exigeait de son auteur des qualités simultanées d'historien, de folkloriste, de logicien, de psychologue, de sociologue, d'artiste, et même de... linguiste émérite et de phraséologue distingué, le tout couronné par un brevet de parfait gastronome.

Oyez vous-mêmes ! S'engager à faire revivre le Vieux Marché, le Aa Met ou le Hav Met comme l'appellent toujours les enfants de la balle, c'est avoir le courage de s'aventurer, tout seul, dans cette Cour des Miracles bruxelloise, dans ce labyrinthe de rues sans issue que Dédale lui-même n'aurait pas désavoué, dans ce réseau inextricable et vertigineux de ruelles; c'est évoquer aussi la naissance de tout ce petit monde de besogneux et de miséreux à l'époque où Bruxelles avait encore son décor rural et où, face à l'accroissement de la population urbaine, d'astucieux propriétaires, sacrifiant leurs cours, jardins, vergers ou potagers, érigeaient de petites cités intérieures qu'ils mettaient, vaille que vaille, en communication avec le dehors à l'aide d'une étroite allée ou d'un simple couloir.

S'engager à faire revivre le Vieux Marché, c'est encore ressusciter tout un quartier, celui des Marolles, curieux amalgame de mysticisme et d'épicurisme; c'est rappeler que nous sommes redevables de cette appellation à une bien humble congrégation de religieuses, les Sœurs Apostolines ou Marolles qui partageaient leurs occupations entre l'éducation des jeunes filles et le secours aux indigents; c'est retracer cet exode mémorable de 1639 où fripiers, trafiquants, mercantis, margoullins et... honnêtes brocanteurs, fuyant l'ingrate patrie de Saint-Nicolas qui les avait vu naître, s'en vinrent avec linges et hardes, femmes et enfants, prendre possession de cette Place du Jeu de Balle, refoulant les amateurs de la petite reine vers des cieux plus élevés.

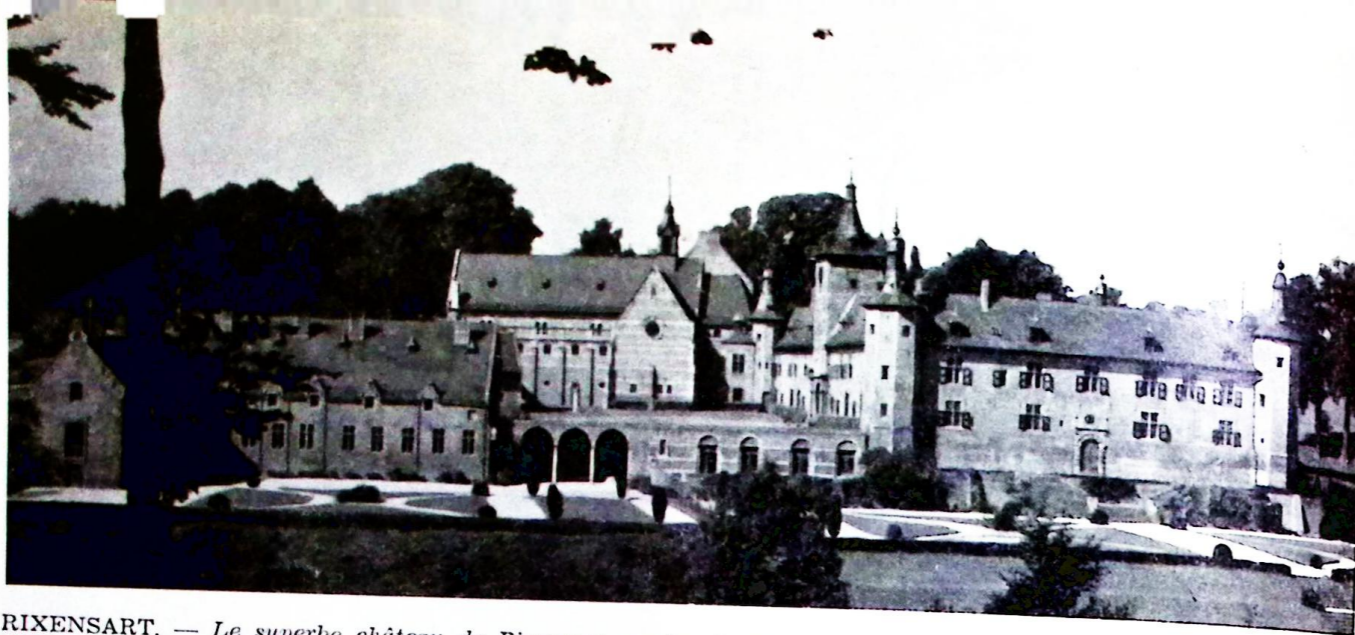
S'engager à faire revivre le Vieux Marché, c'est, en outre, se jouer du dialecte, jongler sans tomber de son sus avec les bloempanch, les klachkop, les michemache et berner son prochain avec suffisamment d'assurance pour échapper à la suprême avanie d'être traité de leugenoet; c'est encore se découvrir une âme de nemrod et chasser sans répit la zwanze, cet humour typiquement marollien tour à tour enjoué et caustique, parfois polisson, jamais ordurier, la traquer, la saisir — attention, car elle est subtile, — l'ingérer, la digérer et en imprégner tout son être de manière à pouvoir proclamer, à la suite de cet habitant de la rue des Renards, avec cet accent inimitable dont la saveur a

largement débordé nos frontières : « A tout péché miséricorde, allez dire ça à ma femme quansque je rentre un peu schief ». Ceci, à l'usage des hommes mariés, car il est de notoriété publique que le Marollien qui se respecte a horreur du célibat et prend matrone dès les premiers symptômes de puberté.

S'engager à faire revivre le Vieux Marché, c'est, surtout être aguerris au point de paraître blasé devant ces fausses ou vraies antiquités, ces tableaux authentiques ou non, ces bibelots, ces meubles avec ou sans style, ces panoplies, tout cet attirail disparate, tout ce bric-à-brac sempiternel. C'est, en cas d'emplettes, jouer le jeu sans hésiter et se plier avec bonne volonté aux diverses phases d'un scénario immuable: le marchandage, le repli stratégique, la contre-attaque foudroyante, la retraite diplomatique et la charge finale triomphante... si l'adversaire y consent. C'est n'omettre aucun geste, aucune mimique, aucune exclamation sous peine d'être promptement plumé.

C'est ça le Vieux Marché. C'est ça et bien d'autres choses encore, car M. Bernard Henry est intarissable, son éclectisme est prodigieux, son imagination sans bornes, peut-être même est-il sur le point de se découvrir une âme de Marollien. Cette histoire, pourtant si féconde en rebondissements sensationnels, hélas, ne nous le dit pas.

Y. B.



RIXENSART. — Le superbe château de Rixensart servira de décor rêvé au concert que la Société Bach d'Anvers donnera, le dimanche 25 juin prochain, dans le cadre des Concerts d'été organisés, en Brabant, par les Jeunesses Musicales de Belgique. (Photo Ooms.)

SOIRÉES DU TOURISME

13 AVRIL 1961.

Concert par les Jeunesses Musicales de Belgique

LE QUATUOR HAYDN

TANDIS que, sous nos yeux ravis, cette séance de clôture du premier cycle de nos Soirées de Tourisme déployait ses fastes incomparables, nous nous surprenions à méditer aux motifs qui présidèrent à la mise sur pied de ces réunions vespérales dont le dessein était, rappelons-le, d'étendre en faveur de tous ceux qu'une vie professionnelle à la fois exigeante et impitoyable retient, à l'heure du déjeuner, loin de nos cénacles, les bienfaits cent fois éprouvés de cette formule de nos Midis qui, sous les dehors d'entretiens familiers, aux formes tantôt anodines, tantôt plaisantes, si pas austères ou graves, a contribué durant cette dernière décennie, dans une mesure inestimable, à l'implantation et à l'épanouissement de l'idéal touristique en Brabant. Mais cette soirée, en tous points, exceptionnelle, eut d'autres mérites que celui de nous imposer ces quelques considérations de bon sens. Elle nous apporta une révélation, celle des perspectives insoupçonnées qu'un élargissement progressif et une rénovation subséquente de notre formule fondamentale offraient sur le plan de l'approfondissement et du perfectionnement de nos connaissances touristiques en haussant nos réunions au rang de séminaire où le Beau, sous toutes ses formes, serait enseigné et prôné méthodiquement. Car le tourisme, sans être en soi un art ou une science bien catalogué, possède cette particularité de participer à toutes les sciences, à tous les arts, depuis les plus populaires jusqu'aux plus raffinés, depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus complexes.

C'est ainsi que le divertissement musical auquel nous étions conviés, ce soir, loin de déborder le cadre de nos activités, ne faisait en somme qu'en souligner un des multiples aspects. Il avait, au surplus, une autre portée, celle d'introduire les Concerts d'été qui seront organisés incessamment en Brabant par les Jeunesses Musicales de Belgique, sous les auspices de la Société

Philharmonique de Bruxelles et dont il servait en quelque sorte d'avant-première de gala.

Présenté par M. M.-A. Duwaerts, notre secrétaire permanent, M. Donnet, directeur des Jeunesses Musicales de Bruxelles, exposa en quelques mots les objectifs de ce groupement qui vise essentiellement à éveiller la sensibilité de la jeunesse à la musique et, ce stade franchi, à cultiver et à développer la pratique musicale chez les jeunes. Pour atteindre ce noble et admirable idéal, les Jeunesses Musicales peuvent compter sur l'enthousiasme, le savoir et la volonté inébranlable de leurs dirigeants mais doivent, en revanche, faire face à des charges financières parfois très pondéreuses que les subsides de l'Etat et des Provinces et le dévouement sans limite et le désintéressement méritoire que l'A.S.B.L. « Les Amis des Jeunesses Musicales » apporte dans son soutien moral et pécuniaire à ce groupement, ne suffisent pas toujours à combler.

Comme le révéla M. Arty, administrateur de l'A.D.A.C. (Association pour la Diffusion Artistique et Culturelle), les quatre festivals qui seront organisés cette saison s'inscrivent dans cette ligne de conduite d'aide et d'assistance effectives aux Jeunesses Musicales et sont dignes, à ce seul égard, de toute notre sympathie agissante et de notre appui inconsidéré. M. Arty apporta ensuite quelques précisions sur les concerts en question qui auront, chacun, pour théâtre, un château choisi parmi les plus prestigieux du Brabant.

Le festival inaugural tiendra ses assises, le dimanche 7 mai prochain, dans les salons du château de Leefdaal où les invités seront accueillis par le comte et la comtesse de Liedekerke dont la famille possède le domaine depuis 1775. C'est dans cet intérieur à la fois cosu et intime, riche en objets d'art et en tableaux de prix, que se produira l'ensemble de chambre Alarius.

Le dimanche 28 mai, c'est Gandebek qui fera les honneurs de la réception. Il est superflu, pensons-nous, d'épliquer sur les merveilles de ce château-musée où peut se lire toute l'histoire du Brabant. A cette occasion, toutefois, une salle sera spécialement aménagée sous les combles du château et servira de scène au concert que donnera l'Orchestre de Chambre de Belgique, groupant treize solistes sous la direction de Louis Logie. Après l'audition, M. Roelants, conservateur, brossera une brève esquisse historique du domaine et commentera, avec l'aisance et l'érudition qu'on lui connaît, quelques-unes de ses riches collections.

Le dimanche 11 juin, les Jeunesses Musicales nous conduiront au château de Houtain-le-Val, un des plus gracieux du Brabant wallon où le comte et la comtesse de Moerkerke d'Hanins attendront leurs hôtes et où l'occasion nous sera offerte d'applaudir le Quatuor de Bruxelles.

Enfin, le dimanche 25 juin prochain, le prince et la princesse de Mérode en personne recevront les invités dans leur superbe résidence de Rixensart, dont les merveilleux jardins dessinés par Le Nôtre ne sont pas le dernier titre de gloire. Dans ce décor exceptionnel, la Société Bach d'Anvers tiendra à se montrer digne de la solide réputation qui la précède.

Poursuivant sa présentation, M. Arty signala que tous les concerts prévus débiteront à 15 heures précises, qu'en outre, pour des raisons matérielles, le nombre des participants devra être strictement limité à cent cinquante, insistant au passage sur la modicité du prix, fixé à 400 francs pour les quatre concerts, qui donne, de surcroît, droit au service gracieux d'un thé dans chacun des châteaux. L'administrateur de l'A. D. A. C. termina son exposé en rendant un fervent hom-

mage à la générosité de cœur et au complet désintéressement des châtelains, sans le concours desquels l'organisation de ces moments musicaux, appelés à faire date dans les annales artistiques de notre province, eût été impossible.

Vint enfin l'instant divin, attendu avec une fébrilité à peine déguisée, tant par les simples curieux que par les dilettantes passionnés qui se pressaient nombreux dans notre auditorium, où le Quatuor Haydn, l'invité d'honneur, prit possession de l'estrade. Composé de Valère Lenaert et Michel Collin, au violon, de Louis Logie à l'alto et de René Poussele au violoncelle, cet ensemble interpréta successivement le Quatuor en sol majeur K. 387 de Wolfgang Amadeus Mozart et le Quatuor n° 11 de Darius Milhaud. On connaît les embûches du genre qui a refroidi les ardeurs de plus d'un débutant, qui a rebuté plus d'un musicien chevronné, genre injustement qualifié d'ingrat parce que exigeant des interprètes une maîtrise absolue de leur instrument, une connaissance parfaite de l'écriture musicale et un sens aigu des nuances, n'autorisant, en retour, aucun camouflage, aucune ellipse, aucune faiblesse, aucune compromission. A cet égard et dans des œuvres aussi éloignées l'une de l'autre que celle de Mozart, toute en grâce, finesse et élégance, et celle de Milhaud dont l'apparente rugosité n'excluait pas une réelle grandeur, les solistes firent preuve, tant dans les tempos lents que rapides, d'une technique éblouissante et d'une virtuosité étonnante jointe à une connaissance permanente et parfaite de la pensée des maîtres. A ces divers titres, ils méritent d'être englobés dans le même éloge. C'est ce que comprit d'instinct le public qui leur réserva, au terme de ce mémorable interlude, une ovation vibrante et spontanée.

Y. B.



34^e FOIRE Internationale
BRUXELLES

EXPOSANT

Jusqu'au 11 mai inclus,

à la

Foire Internationale de Bruxelles

nous vous invitons
à visiter notre stand

(AU PATIO)



34^e FOIRE Internationale
BRUXELLES

EXPOSANT

Exposition régionale à Leefdaal

UNE exposition axée sur la commune et la vallée de la Voer sera organisée, les 21, 22 et 28 mai prochains, au Centre paroissial de Leefdaal par les Associations locales, sous l'égide de l'Administration communale et en collaboration avec le groupement « Meer Schoonheid ».

Parmi les sujets traités, mettons en exergue :

1) **Leefdaal et la Vallée de la Voer** à travers les siècles.

Ce stand présentera, voisinant de nombreux documents et objets du plus haut intérêt, une étude sur les célèbres églises romanes de la vallée de la Voer, qui sont remarquables à plus d'un égard. Il donnera, en outre, un aperçu très vivant des fouilles entreprises, en 1951, à proximité de la chapelle de sainte Véronique. Il offrira, enfin, une évocation attrayante de la vie de Leefdaal en 1900, complétée par une mine d'or de renseignements touchant la région.

2) **La Vie religieuse** sera richement représentée avec le trésor de l'église, les archives paroissiales et diffé-

rents objets et documents relatifs au culte de saint Hubert et de sainte Véronique (ou Vêrone).

3) **Folklore vivant** : sera essentiellement consacré aux gildes de jeunes gens, les plus anciens groupements de jeunesse du pays. En regard d'une illustration du cortège, il sera loisible au public d'admirer une panoplie de drapeaux et de costumes d'époque.

4) **La Beauté dans la vie** sera retracée à l'aide d'anciens et splendides objets d'usage courant et de parure.

5) **La Beauté dans la nature**, à l'aide des spécimens les plus marquants de la faune et de la flore régionale.

Au surplus, une section spéciale traitera des industries familiales. Elle mettra, notamment, l'accent sur quelques œuvres caractéristiques, tant anciennes que contemporaines, produites durant les heures de détente et de loisirs de la population.

Enfin, les touristes seront heureux d'apprendre qu'une visite guidée du superbe château de Leefdaal aura lieu le 21 mai prochain, à 14 heures précises. Une cordiale invitation est adressée à tous. Le rendez-vous est fixé devant l'entrée du château.



LEEFDAAL.
Le château.
(Photo de Sutter.)



Est classé, comme monument, en raison de sa valeur artistique, l'église Saint Barthélemy à Zétrud-Lumay.

(Photo de Sutter.)



Sont classés, comme site, en raison de leur valeur artistique, la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours et ses abords immédiats, sise le long de la route Jodoigne-Tirlemont à Zétrud-Lumay.

(Photo de Sutter.)

Sites et Monuments classés

Sont encore classés, comme monument, en raison de leur valeur artistique, l'église Saint Laurent, sise à Molenbeek-Wersbeek et la cure de Rummen (commune de Rummen).



Sont enfin classés, comme monument, en raison de leur valeur artistique, les façades et toitures de l'immeuble connu sous le nom de « Maison Brueghel », sis 132, rue Haute, à Bruxelles.

EMILE BOURGUIGNON N'EST PLUS

C'EST le cœur étreint par l'émotion que nous avons appris le décès inopiné de notre distingué et estimé collaborateur, Emile Bourguignon. Chanteur passionné autant qu'émérite du Brabant wallon à la glorification duquel il consacra plus de cinquante années de sa féconde carrière, c'est au cours d'une de ces randonnées par monts et par vaux, dont il avait le secret, qu'il fut frappé par le sort aveugle et impitoyable et emporté en quelques instants.

Jalouse de ses lauriers, la terre qu'il chérissait tant l'a voulu tout à elle. Mais son œuvre prodigieuse subsiste perpétuant pour les générations futures l'image indélébile d'un tempérament exceptionnellement riche où l'âme vibrante et séraphique du poète communiant aux moindres pulsations des êtres et des choses prenait souvent le pas sur les qualités foncières de l'historien probe et intègre et du folkloriste aussi savoureux qu'avisé. Oui, le souvenir d'un homme de cette trempe est voué à l'immortalité. Au besoin, les pierres elles-mêmes avec lesquelles il aimait entamer d'étranges et si féconds dialogues, témoigneront ouvertement de la pérennité de sa présence.

La Fédération touristique du Brabant présente pour sa part aux membres de sa famille ses profondes condoléances. Elle n'oubliera jamais les services éminents que le défunt a rendus à la cause touristique et folklorique brabançonne.



L'U.C.A. Ixelles, Syndicat d'initiative générale, organise du 27 mai au 5 juin une 19^e exposition photographique consacrée à la Belgique pittoresque dans les locaux du Centre Culturel (Salle Mercelis, rue Mercelis, 13, à Ixelles).

L'exposition dont l'ouverture officielle aura lieu le 27 mai à 10 h 30 sera accessible gratuitement tous les jours ouvrables de 10 à 12 et de 14 à 18 heures; les dimanches et jours fériés de 14 à 18 heures.

← TOURISTES, ENREGISTREZ CES DATES

ÉGLISE DE GRIMBERGEN - CONCERTS DE CARILLON

Des concerts de carillon seront donnés par le père Feyen, carillonneur, aux dates ci-après :

- Mai : les 13, 14, 21, 22 et 28.
- Juin : les 1, 4, 8, 11, 15, 18 et 25.
- Juillet : les 2, 6, 9, 11, 13, 16, 20, 21, 23 et 30.
- Août : les 1, 6, 10, 13, 15, 17, 20 et 27.
- Septembre : les 2, 3, 7, 10, 11, 14, 17, 21 et 24.
- Novembre : les 11, 15 et 22.
- Décembre : le 8 et durant la nuit de Noël.

Durant les mois d'été, les concerts se donneront, en principe, à 19 heures.

TOUS A L'ARBORETUM DE TERVUREN

Nos membres et leurs amis sont cordialement invités à participer, le samedi 3 juin prochain à l'excursion que nous organisons à leur intention à l'Arboretum de Tervuren, sous la conduite de M. Liénard, le très érudit régisseur de la Donation Royale. Rendez-vous à 14 h 15 à l'entrée de l'Arboretum - carrefour St-Jean.

— Tram 40 - arrêt Quatre-Bras, puis Drève de Ravenstein.

— Autobus- place Jourdan - arrêt Notre-Dame-au-Bois - avenue des Capucins puis drève Mitoyenne.



A l'occasion de la floraison des cerisiers du Japon à Watermael-Boitsfort, qui attire, chaque année de très nombreux admirateurs des beautés de la nature, le Syndicat d'initiative local a organisé, cette année, de nombreuses festivités. C'est ainsi, qu'une nouvelle confrérie vineuse, « La Confrérie des Grandgousiers du Beaujolais » a vu le jour et a tenu sa première assemblée dans un cadre rustique à deux pas des étangs, chaussée de La Hulpe : le restaurant « La Patache ».

Au cours de cette soirée, de nombreuses personnalités, dont le bourgmestre, M. Wiener, ont été faits chevaliers de cette nouvelle confrérie.

Notre photo montre quelques-uns des nouveaux chevaliers en excellente humeur; de gauche à droite :

MM. V.-G. Martiny, notre secrétaire Maurice Duwaerts et l'ancien bourgmestre de la Belgique Joyeuse, Jean-Marie de Ronchenne.

(Photo Robert Deborgne.)

CALENDRIER TOURISTIQUE ET FOLKLORIQUE

MAI

SCHAERBEEK : De mai à septembre, tous les soirs, jeux d'eau et de lumière au parc Josaphat.

AARSCHOT, 11 : Marché annuel et Ommegang.

BRUXELLES, 14 : Messe des « Roys » du Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers à 10 h, en l'église Notre-Dame au Sablon.
GRIMBERGEN, 14 : Procession de St Servais.

LOUVAIN, 14 : Concentration touristique nationale (50^e anniversaire du Royal Louvain Sportif).

LONDERZEEL, 15 : Marché annuel.

HAL, 21 : Procession mariale et foire.

LEEFDAAL, 21, 22 et 28 : Exposition régionale.

MONTAIGU, 21 : Pèlerinage national.

ANDERLECHT, 22 : Procession de St Guidon.

LOUVAIN, 22 : Marché annuel.

TERVUREN, 25 : Marché annuel.

SAINTEs, 28 : Procession avec le char transportant la châsse de Ste-Reneide.

JUIN

ZAVENTEM, 18 : Cortège historique et folklorique.

IXELLES, 23 : Fête du marché.

TIRLEMONT, 25, à 10 h 30 : Cortège folklorique des archers.

DILBEEK, 25 : Pèlerinage à Ste Alène.

WAVRE, 25 : « Grand Tour » de Notre-Dame.

ELEWIJT, du 30 au 31 août : Exposition dans le château du Steen.

JUILLET

BRUXELLES : Kermesse.

HAL, 16 : Concours agricole national.

STROMBEEK-BEVER, 17 : Marché annuel.

WAVRE, 30 : Carnaval d'Eté.

AOÛT

LOUVAIN, 6 : Plantation du « meyboom » et fête folklorique.

BRUXELLES 9 : Plantation du Meyboom au coin de la rue du Marais et rue des Sables.

DIEST 13 : Pèlerinage des étudiants à la maison natale de St-Jean-Berchmans.

AARSCHOT, 15 : Illumination des maisons en l'honneur de St-Roch.

WEMMEL, 21 : Marché annuel.

OVERIJSE, du 26 au 3 septembre : Fêtes du vin et des raisins.

OVERIJSE, 27 : Cortège folklorique.

JETTE, 28 : Marché annuel.

SEPTEMBRE

HAL, 3 : Cortège marial et foire.

ETTERBEEK, 3 : Cortège folklorique.

VILVORDE, 10 : Cortège folklorique.

LOUVAIN, 10 : Procession de Notre-Dame du Siège avec partie historique se rapportant à « Fiere Margriet ». — Festival des Hommes nés la même année.

GRIMBERGEN, 11 : Marché annuel.

GANSHOREN, 11 : Marché annuel.

ANDERLECHT, 17 : Procession de St-Guidon.

ANDERLECHT, 19 : Foire annuelle de bétail.

HOEILAART, du 23 au 8 octobre : Fêtes du raisin belge.

TIRLEMONT : Foire commerciale.

LONDERZEEL, 25 : Marché annuel.

RHODE-ST-GENESE, 25 : Marché annuel.

OCTOBRE

NIVELLES, 1 : Procession : Tour de Ste Gertrude.

DILBEEK, 2 : Marché annuel.

DIEST, 11 : Foire aux chevaux et foire commerciale.

NIVELLES, du 20 au 20 novembre : Exposition à l'Hôtel de Ville.

NOVEMBRE

DIEST, 1 : Pèlerinage à la Chapelle de Tous les Saints.

BRUXELLES, 3 : Messe de St-Hubert à l'église du Sablon, avec participation des sonneurs du Cercle de St-Hubert.

MONTAIGU, 5 : Procession aux chandelles.

TERVUREN, 5 : Pèlerinage à St-Hubert.

LEEUW-ST-PIERRE, 11 : Marché annuel.

Nos mots croisés

SOLUTION N° 19

1.	V	E	S	A	L	E		H	A	M
2.	E	R	P	S		L	E	A	U	
3.	R		I	S	A	B	E	L	L	E
4.	B	O	N	E		E	R		X	L
5.	R	I	O		E	E	K	T		E
6.	U		L	A	E	K	E	N		P
7.	G	E	A	N	T		N		O	H
8.	G	M		D	O	T		M	U	A
9.	E	M	I	R		O	H	A	I	N
10.	N	A	V	E	Z		A	I		T

HORIZONTALEMENT

- Nom d'une des plus anciennes fontaines de Bruxelles, qui subsiste encore dans le Centre.
- Conjonction. Château historique de Steenokkerzeel dont la toiture aux clochers effilés a été rasée lors de la dernière guerre sur l'ordre des Allemands. Rivière d'Asie.
- Vieille famille noble dont l'hôtel situé à Bruxelles est le seul exemple de maison patricienne qui ait été préservé.
- Négation. Venu au monde. Propre.
- Elle est grande avant Waterloo.
- Préfixe. Possessif.
- Commune du Brabant.
- Point cardinal. Nom donné à la maison des Merciers, située à la Grand-Place de Bruxelles.
- Préfixe. La troisième abbesse de Nivelles qui fit bâtir en cette ville une église en pierre.
- Affluent de la Dyle qui conduit aux ruines du Château de La Motte. La Senne en forme une à Anderlecht.

PROBLEME N° 20

1.										
2.										
3.										
4.										
5.										
6.										
7.										
8.										
9.										
10.										

VERTICALEMENT

- Une des maisons de la Grand-Place de Bruxelles, qui abrita probablement Baudelaire pendant son séjour dans la capitale. Nom d'une autre des maisons de la Grand-Place qui possède une curieuse enseigne.
- Attaquais. Sur la route Bruxelles-Vilvorde.
- Préposition retournée.
- Aux portes de Baisy-Thy. Nom d'un quartier d'Anderlecht.
- Petit hameau du Brabant non loin d'Averbode.
- Fleuve d'Allemagne. Comté d'Angleterre.
- Installé dans le quartier des « Marolles » son théâtre de marionnettes est réputé.
- Eclatent de joie. Anagramme de maïs.
- Attachées.
- Hameau du Brabant près de Grimbergen. Célèbre violoniste et chef d'orchestre brabançon, né à Bruxelles en 1895.

Pierre LAURENT.

D'hier et de demain !

SILHOUETTES SIMPLES ET RAFFINEES !

Parce que vous avez pris l'habitude de passer vos week-ends hors ville, parce que vous aimez les excursions champêtres, vous semblez déroutée le jour où vos projets, pour une raison quelconque, doivent être modifiés.

Pourquoi vous désoler ?

Tant de choses restent à découvrir dans votre capitale que vous suez, chaque semaine, sans regret. Même si vous connaissez les monuments et les musées, croyez-vous en avoir percé tous les secrets ?

Prenez donc plaisir à flâner dans Bruxelles. Vous serez surprise d'y trouver certain charme ignoré, l'attrait d'une ville aux aspects infiniment variés.

Si le traditionnel « marché aux puces » vous paraît aujourd'hui réservé aux touristes étrangers, allez à quelques pas de là, près du Sablon, où les antiquaires du quartier vous offrent leurs trésors, dans un cadre désuet, vieillot et romantique, au terme d'une promenade que vous recommencerez.



FURETEUSE. — Charmant et pratique, cet ensemble exécuté en twill rhodia s'égaie d'un motif batik vert et bleu. La jupe est stricte; la marinière souple a des manches écourtées, des boutons de métal et un col noué. (Caroline Robert)

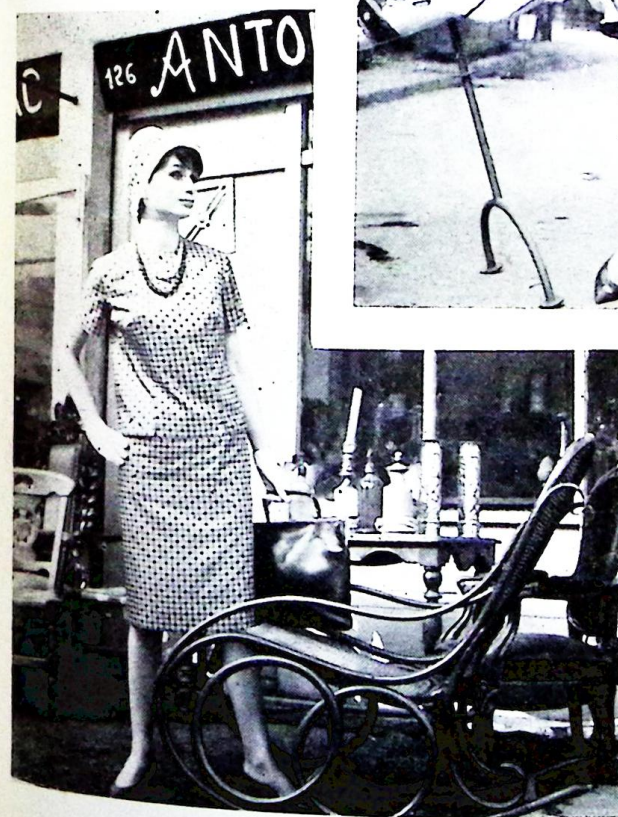
Vous aurez là, mille et une occasions de satisfaire votre curiosité, votre sens esthétique et... qui sait ? de dénicher enfin tel cuisinier ou telle gravure de tous temps convoité. Les papées de bois vous souriront. Les sauteux solennels ou capitonnés vous tendront les bras. Vous serez entourée de souvenirs et de cordialité.

Soyez persuadée aussi d'y rencontrer des amis et des célébrités, d'y voir beaucoup plus de monde que vous ne le supposez. C'est dire qu'il est préférable de mettre ce jour-là, une robe gentille ou un deux-pièces récent, dont on vous fera compliment.

RUSTIQUE. — Exquise et relativement classique, cette robe chemisier à larges rayures unies barrant un dessin quadrillé est façonnée en coton Logler. D'un effet soyeux, il accorde le marine, le gris ou le marron aux impressions bistres ou grèges. (Modèle Capucci)

CURIEUSE. — Féminine et gentille, cette robe traitée en twill identique à celui du modèle ci-dessous, est nuancée différemment. La preuve est ainsi faite qu'une même étoffe peut parfaitement réussir deux silhouettes distinctes, voire contrastées. (Germaine et Jane.)

ATTENTIVE. — Moderne et sobre, ce deux-pièces à dessins cravate oppose à la jupe droite, une casaque à manches courtes et boutonnage le long du dos.



Nulle n'ignore qu'en ce moment les twills et les cotons font prime. Tandis que les impressions géométriques, les dessins « cravate » ou orientaux, les motifs réguliers ou abstraits gardent la saveur des jeunes femmes, en raison de leurs qualités pratiques et amincissantes.

D'autant plus que les nuances d'été s'inspirent nettement de la palette surréaliste. C'est une véritable débâche de brun en toutes gammes, de gris et de bleus estompés que raniment toutefois quelques roses intenses ou délicats, certains jaunes et du blanc en quantité.



NEO-ROMANTIQUE. — Discrète et gracieuse, imprimée de motifs symétriques en tons chauds et seyants, cette robe à taille ceinturée, manches trois-quarts et col en biais est réalisée en twill rhodia. (Amorella.)



Quant aux modèles, à choisir en fonction de la ligne et de la jeunesse de l'intéressée, ils se distinguent tous par une sobriété de coupe et d'allure, par la souplesse des étoffes qui leur sont parfaitement adaptées.

Les robes restent fidèles au style chemisier, à manches brèves, taille nette et jupe en cornet, parfois dotée de quatre plis dédoublés.

Les ensembles s'en tiennent à la jupe stricte, sous une marinière boutonnée le long du dos, à moins qu'ils n'accordent la jupe plissée à la veste tailleur animée de poches carrées. De toutes façons, l'encolure est nette et souvent dépouillée, comme le prouvent nos illustrations.

FRANÇOISE

Le Brabant vu du ciel...



MEISE. — Le château de Bouchoot donne une note majestueuse au nouveau Jardin Botanique de l'Etat.
crée dans le beau domaine de l'infortunée impératrice Charlotte du Mexique.

(Cliché Polyfoto - Avion.)
(Cliché Polyfoto - Avion.)